

EN COREE

On a la preuve que l'ennemi détient d'autres captifs

Un correspondant communiste signale que les Rouges gardent prisonniers des aviateurs alliés abattus en Mandchourie — Les communistes rejettent toute demande d'information sur les 3,400 hommes encore portés disparus

Pan-Mun-Jom, 11 (P.A.) — Un correspondant communiste a reconnu aujourd'hui pour la première fois que les communistes détient des aviateurs alliés qu'ils prétendent avoir abattus au-dessus de la Mandchourie. Il a déclaré qu'il se peut que leur libération doive se négocier "par l'intermédiaire des diplomates".

Wilfred Burchett, né en Australie, correspondant du journal parisien "L'Humanité", a déclaré que le capitaine Harold Fischer, de Swea-City, Iowa, est parmi les détenus. Fischer a abattu 10 Mig communistes à réaction.

Burchett n'a mentionné aucun autre nom et n'a pas révélé combien d'autres aviateurs sont aux mains des communistes.

Burchett est le premier communiste qui laisse entendre que l'ennemi détient au moins un prisonnier allié. Antérieurement, les communistes ont annoncé le rapatriement de tous ceux qui en avaient manifesté le désir.

Burchett a déclaré que Fischer a été abattu au-dessus de la Mandchourie et qu'on ne peut pas le considérer prisonnier de guerre.

Le journaliste, dont les écrits reflètent souvent l'attitude communiste officielle, s'est dit sous l'impression qu'il faudra négocier "par la diplomatie" la libération de Fischer.

Rejet probable

Mounsan, 11 (P.C.) — Les communistes ont laissé entendre hier qu'ils rejettent les demandes allées réclamant le retour des 3,504 militaires alliés, y compris trois Canadiens, qui seraient encore détenus dans des prisons rouges, en Corée.

Bien qu'une réponse à la Commission militaire d'armistice ne semble pas imminente, Radio-Pékin a fait fi de la liste allée en prétendant qu'il ne s'agit que de "pure invention".

Le correspondant communiste à Kaesong, quartier général rouge de la trêve, a même cité les paroles non officielles du secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, alors qu'il s'adressait aux journalistes à Colorado Springs la semaine dernière, comme preuve que la liste allée est "inventée".

M. Dulles a dit qu'il n'était pas au courant que d'autres Américains soient détenus. La liste comprend les noms de 944 Américains.

On ne sait pas encore quand les communistes répondront aux alliés qui réclament une vérification.

Pendant ce temps, les émissions radio-phoniques de propagande rouge ne cessent de répéter que les alliés détiennent des prisonniers communistes désireux de rentrer chez eux.

A Tokyo, un officier de l'Aviation américaine, le major David F. MacGhee, de Tampa, Floride, a dit à une conférence de presse que les communistes ont l'intention d'interner 22 aviateurs américains en Mandchourie "jusqu'au moment où les Etats-Unis" reconnaîtront la Chine (rouge).

Les communistes doivent convoquer la commission militaire d'armistice, organisme qui reçoit les dispositions de la trêve, pour reprendre les séances, dès que leur réponse aux réclamations alliées sera prête. Aucune séance n'est prévue pour aujourd'hui.

Chahut antirouge

Pan-Mun-Jom, 11 (P.A.) — Les premiers des 14,700 prisonniers de guerre chinois qui ont renoncé au communisme sont arrivés dans la zone neutre coréenne en brandissant le poing à l'attention des observateurs communistes et en vociférant: "Mort aux communistes".

Quelque 1,000 Chinois anti-communistes sont entrés dans les enclos nouvellement construits du "village indien", près de Pan-Mun-Jom, où ils sont gardés par des troupes indiennes.

La plupart portent des sous-vêtements sur lesquels s'étale le

Ce vaste mouvement de prisonniers s'est lentement commencé, car tous les gardes indiens ne sont pas encore arrivés en zone neutre. On sait que 5,000 soldats indiens sont attendus.

Canadiens détenus

Vancouver, 10 (P.C.) — Au moins trois Canadiens, actuellement sur la liste de l'Armée communiste, manquant à l'appel, sont encore prisonniers des communistes, d'après les rapports donnés par des rapatriés canadiens de retour au pays.

Les trois, forcés de signer des déclarations admettant leur participation à la guerre bactériologique, seront remis à une Commission des Nations Unies.

Ces révélations ont été faites hier à la Presse canadienne quand cinq anciens prisonniers de guerre, qu'on croyait être les derniers, sont arrivés par avion à Vancouver.

Ceux qui sont arrivés sont: le capitaine Joseph M. Linton, d'Ottawa; le soldat T. J. P. "Tom" Allen, de Montréal; le caporal F. J. Jollymore, de Toronto; le caporal suppléant G. A. McKinney, de Melita, Manitoba; et le soldat R. T. Eakins, de Toronto.

Le caporal suppléant William Bell, de Toronto, fut aussi libéré avec eux, mais il a été retenu au Japon, pour raisons médicales.

La preuve de mesures de sécurité imposées à la suite de leur libération est patente par la façon dont on répond aux questions les plus anodines.

Question: "Comment les communistes vous ont-ils traité?" Réponse: "Monsieur, est-ce que je puis répondre à cette question?" demanda un des ex-prisonniers à un officier présent.

"Oh! oui, vous pouvez parler

Au Fonds monétaire

L'Afrique du Sud a proposé la hausse du prix mondial de l'or

Washington, 11 (P.C.) — L'Afrique du Sud a proposé hier une augmentation du prix mondial de l'or, qui est actuellement fixé à \$35 l'once en numéraire américain.

La proposition fut aussitôt rejetée par les Etats-Unis, le plus grand acheteur d'or au monde.

La proposition fut soumise par M. Michel Hendrick de Cock, gouverneur de la Banque de l'Afrique du Sud, dans une allocution à la réunion du Fonds monétaire international.

Il a soutenu qu'une augmentation du prix de l'or faciliterait grandement la réalisation de la convertibilité de la monnaie dans une grande section du monde, contribuerait à rendre plus efficaces d'autres mesures nécessaires à cette fin et découragerait l'accumulation de réserves privées.

Répondant aussitôt au nom des Etats-Unis, M. Randolph Burgess, sous-secrétaire du Trésor, a dit que son pays ne peut approuver une augmentation. Un tel geste serait inflationniste et minerait non seulement les programmes du Fonds monétaire international, mais également le "solide programme monétaire des Etats-Unis".

Temps d'agir

Par ailleurs un porte-parole de la Grande-Bretagne, M. Reginald Maundling, gouverneur britannique du Fonds et de la Banque mondiale, a déclaré qu'il est temps de prendre des mesures concertées en vue de réaliser le libre échange des monnaies.

Il a pris la parole après la publication du rapport annuel du Fonds, offrant un meilleur soutien aux pays travaillant à faciliter le libre échange de leurs monnaies.

Mais Maundling et d'autres orateurs, dont le directeur-gérant du

Les cadres de l'Anzus resteront les mêmes

Washington, 11 (Reuters) — Les ministres des affaires étrangères de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis ont annoncé hier soir, qu'ils ont décidé de ne pas élargir les cadres du pacte de défense tripartite du Pacifique, l'Anzus, en admettant la Grande-Bretagne ou tout autre pays.

Les trois ministres, M. Richard Casey, d'Australie, M. T. Clifton Webb, de Nouvelle-Zélande, et M. John Foster Dulles, des Etats-Unis, ont dit dans un communiqué publié au terme d'une réunion de deux jours du conseil de l'Anzus: "Le conseil réaffirme qu'il est prêt à étudier toute mesure visant à renforcer la défense de cette région. Cependant, il a conclu à l'unanimité que toute tentative d'agrandir le cadre de ses membres ne contribuerait pas directement ou matériellement à sa mise en oeuvre".

Des milieux bien renseignés ont dit d'avis que la liaison actuelle entre les alliés de l'Anzus et la Grande-Bretagne se continuerait par l'entremise des deux pays du Commonwealth, bien que les ministres aient laissé entendre qu'ils envisagent les développements touchant la défense du Pacifique pourraient mener à de nouvelles consultations avec la Grande-Bretagne et les autres pays.

Le communiqué a réaffirmé des déclarations précédentes qu'en vertu des circonstances actuelles ils ne reconnaissent pas la Chine communiste et ne consentent pas à son admission au sein des Nations Unies.

Quant on leur demande pourquoi ceux-ci ont signé ces déclarations, ils répondent par un seul mot: "chantage".

Le soldat fit cette déclaration aux journalistes alors qu'il était seul, loin des officiers qui ne pouvaient l'entendre.

M. P. Durkin, secrétaire du Travail, donne sa démission

Washington, 11 (P.A.) — M. Martin P. Durkin a résigné hier ses fonctions de secrétaire du Travail en déclarant que le gouvernement Eisenhower a manqué à sa parole de modifier la Loi du travail Taft-Hartley.

Au cours de rapides développements, la démission de M. Durkin a été présentée au président Eisenhower qui l'a acceptée et la Maison Blanche a annoncé la nouvelle.

Peu après, M. Durkin tenait une conférence de presse pour donner les raisons de son geste.

M. Durkin, ancien chef de

A WASHINGTON

L'Union des plombiers de la Fédération américaine du Travail, et le seul démocrate à faire partie du cabinet de M. Eisenhower, a pré-

senté qu'il avait conclu une entente avec la Maison Blanche au sujet d'amendements devant être apportés à la Loi Taft-Hartley, mais qu'elle a été "viocée".

M. Durkin a ajouté que le président Eisenhower a tenté pendant une demi-heure, à la Maison Blanche, en matinée d'aujourd'hui, de persuader de retirer la démission qu'il avait donnée par écrit le 31 août.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

Ottawa enquêtera sur le prétendu travail forcé d'immigrants à Lynn

Winnipeg, 11 (P.C.) — Le gouvernement fédéral a ordonné hier la tenue d'une enquête immédiate sur une accusation portée par la Chambre de Commerce de Le Pas, voulant que la construction d'une ligne ferroviaire dans la région du lac Lynn, au nord-ouest du Manitoba, s'effectue dans des conditions semblables à celles du travail forcé.

La Chambre de Commerce de Le Pas dit que le récit de cet incident, démenti en entier par les Chemins de fer Nationaux et leurs entrepreneurs, a été relaté dans cette localité manitobaine par un groupe d'immigrants affectés à ces travaux et qui auraient dit qu'ils tentaient de se sauver de l'esclavage.

Quand la nouvelle est parvenue à Ottawa, le gouvernement fédéral a annoncé qu'un enquêteur se mettrait en route pour étudier cette accusation.

Quelque 600 hommes sont employés à la construction de cette ligne ferroviaire, prolongement de 144 milles sur la ligne du CNR jusqu'au nouveau camp d'une so-

lignée minière dans la région du lac Lynn. Les entrepreneurs sont la compagnie de construction R. F. Welch, de Sherridon.

La Chambre de Commerce de Le Pas dit qu'elle a institué des enquêtes quand cinq jeunes Allemands ont été arrêtés et jetés en prison à Le Pas pour être montrés dans un train sans se procurer de billets.

On laissait ainsi entendre que la convertibilité doit se réaliser bientôt, les Etats-Unis devraient donner leur appui en augmentant la réserve de dollars du Fonds monétaire.

On a repris aujourd'hui le projet d'un "fonds de stabilisation" de plus de \$4,000,000,000 américains afin de prévenir les fluctuations des monnaies étrangères.

Les délégués britanniques, aussi bien que certains fonctionnaires américains et autres, sont intéressés à la possibilité d'un tel projet.

Seul le Congrès pourrait s'en charger, puisque les taux d'intérêt seraient trop élevés pour le capital privé. Il fournirait au Fonds monétaire international les devises nécessaires pour combler les besoins de dollars de certains pays.

Autant qu'on sache, aucune proposition officielle du genre n'a été soumise au gouvernement américain ou au Fonds monétaire international. Ce dont il est le plus question, c'est que le Congrès verse une somme et demeure prêteur, plutôt que de voter un crédit. Le Fonds monétaire s'en servirait au besoin, remboursant au fur et à mesure que l'argent lui reviendrait. Le fonds pourrait être administré par le gouvernement américain ou, si le Congrès le permet, par le Fonds monétaire.

Un fonds de stabilisation

On a repris aujourd'hui le projet d'un "fonds de stabilisation" de plus de \$4,000,000,000 américains afin de prévenir les fluctuations des monnaies étrangères.

Les délégués britanniques, aussi bien que certains fonctionnaires américains et autres, sont intéressés à la possibilité d'un tel projet.

Seul le Congrès pourrait s'en charger, puisque les taux d'intérêt seraient trop élevés pour le capital privé. Il fournirait au Fonds monétaire international les devises nécessaires pour combler les besoins de dollars de certains pays.

Autant qu'on sache, aucune proposition officielle du genre n'a été soumise au gouvernement américain ou au Fonds monétaire international. Ce dont il est le plus question, c'est que le Congrès verse une somme et demeure prêteur, plutôt que de voter un crédit. Le Fonds monétaire s'en servirait au besoin, remboursant au fur et à mesure que l'argent lui reviendrait. Le fonds pourrait être administré par le gouvernement américain ou, si le Congrès le permet, par le Fonds monétaire.

Un fonds de stabilisation

On a repris aujourd'hui le projet d'un "fonds de stabilisation" de plus de \$4,000,000,000 américains afin de prévenir les fluctuations des monnaies étrangères.

Les délégués britanniques, aussi bien que certains fonctionnaires américains et autres, sont intéressés à la possibilité d'un tel projet.

Seul le Congrès pourrait s'en charger, puisque les taux d'intérêt seraient trop élevés pour le capital privé. Il fournirait au Fonds monétaire international les devises nécessaires pour combler les besoins de dollars de certains pays.

Autant qu'on sache, aucune proposition officielle du genre n'a été soumise au gouvernement américain ou au Fonds monétaire international. Ce dont il est le plus question, c'est que le Congrès verse une somme et demeure prêteur, plutôt que de voter un crédit. Le Fonds monétaire s'en servirait au besoin, remboursant au fur et à mesure que l'argent lui reviendrait. Le fonds pourrait être administré par le gouvernement américain ou, si le Congrès le permet, par le Fonds monétaire.

Un fonds de stabilisation

On a repris aujourd'hui le projet d'un "fonds de stabilisation" de plus de \$4,000,000,000 américains afin de prévenir les fluctuations des monnaies étrangères.

Les délégués britanniques, aussi bien que certains fonctionnaires américains et autres, sont intéressés à la possibilité d'un tel projet.

Seul le Congrès pourrait s'en charger, puisque les taux d'intérêt seraient trop élevés pour le capital privé. Il fournirait au Fonds monétaire international les devises nécessaires pour combler les besoins de dollars de certains pays.

Autant qu'on sache, aucune proposition officielle du genre n'a été soumise au gouvernement américain ou au Fonds monétaire international. Ce dont il est le plus question, c'est que le Congrès verse une somme et demeure prêteur, plutôt que de voter un crédit. Le Fonds monétaire s'en servirait au besoin, remboursant au fur et à mesure que l'argent lui reviendrait. Le fonds pourrait être administré par le gouvernement américain ou, si le Congrès le permet, par le Fonds monétaire.

Un fonds de stabilisation

On a repris aujourd'hui le projet d'un "fonds de stabilisation" de plus de \$4,000,000,000 américains afin de prévenir les fluctuations des monnaies étrangères.

Les délégués britanniques, aussi bien que certains fonctionnaires américains et autres, sont intéressés à la possibilité d'un tel projet.

Seul le Congrès pourrait s'en charger, puisque les taux d'intérêt seraient trop élevés pour le capital privé. Il fournirait au Fonds monétaire international les devises nécessaires pour combler les besoins de dollars de certains pays.

Autant qu'on sache, aucune proposition officielle du genre n'a été soumise au gouvernement américain ou au Fonds monétaire international. Ce dont il est le plus question, c'est que le Congrès verse une somme et demeure prêteur, plutôt que de voter un crédit. Le Fonds monétaire s'en servirait au besoin, remboursant au fur et à mesure que l'argent lui reviendrait. Le fonds pourrait être administré par le gouvernement américain ou, si le Congrès le permet, par le Fonds monétaire.

Un fonds de stabilisation

On a repris aujourd'hui le projet d'un "fonds de stabilisation" de plus de \$4,000,000,000 américains afin de prévenir les fluctuations des monnaies étrangères.

Les délégués britanniques, aussi bien que certains fonctionnaires américains et autres, sont intéressés à la possibilité d'un tel projet.

Seul le Congrès pourrait s'en charger, puisque les taux d'intérêt seraient trop élevés pour le capital privé. Il fournirait au Fonds monétaire international les devises nécessaires pour combler les besoins de dollars de certains pays.

M. Durkin a dit qu'il serait demeuré sur ses positions, a-t-il dit, alors il s'est vu forcé d'insister pour que le président accepte sa démission.

Contrairement à la coutume, la Maison-Blanche n'a pas rendu publique la lettre de démission de M. Durkin.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rapprocher les unions ouvrières du parti républicain, parce que jusqu'ici elles ont toujours accordé leur appui aux démocrates aussi bien dans le gouvernement de M. Truman que dans celui de M. Roosevelt.

M. Durkin, âgé de 55 ans, était l'unique démocrate dans le cabinet de M. Eisenhower. Son choix à ce poste a été généralement interprété comme une tentative de rappro

Choisissez pour vos enfants un sport à leur mesure

"Faites du sport", dit le médecin au monsieur bedonnant qui voudrait bien rester souple. "Faites du sport", conseille-t-il à la dame qui ne veut pas vieillir trop vite. "Faites du sport à leur mesure", insiste-t-il devant l'enfant malingre ou la fillette timide.

Il est absolument de rigueur si l'on ne veut pas paraître "vieux jeu", de s'intéresser de près ou de loin à un sport quelconque. Et c'est un nouveau souci qui, en même temps, pénètre dans les foyers: Papa préférerait voir sa fille briller en français ou en mathématiques plutôt que remporter le premier prix de gymnastique. Maman n'est pas sans s'inquiéter des bosses et des vêtements déchirés que son fils ne manquera pas de lui rapporter.

Nul ne penserait à nier l'influence du sport sur l'épanouissement physique; c'est l'admission d'un fait. L'entraînement physique est indispensable. Chez l'enfant, il développe les poumons et le squelette, fortifie les muscles et le cœur. Chez l'adulte, il est le meilleur moyen de rester jeune, alerte et souple.

Mais attention! Un sport mal choisi, un entraînement insuffisant, des efforts trop violents, peuvent faire plus de mal que de bien. TOUT EST UNE QUESTION D'AGE, DE CONFORMATION PHYSIQUE, ET DE DOSSAGE. Dès son plus jeune âge, l'enfant doit être préparé à une vie active. Il apprendra à se débattre, à respirer. Mais, quelle que soit l'activité sportive vers laquelle il sera entraîné, elle devra rester un jeu et ne pas prendre l'aspect d'une compétition qui l'inciterait à dépasser ses forces. En période de croissance, il serait imprudent de développer exagérément des muscles qui, trop puissants, risqueraient de ralentir l'allongement des os. Les docteurs sont d'accord pour recommander: "Pas de sport de compétition avant 14 ans."

A l'école et dans les associations sportives parascolaires, le médecin d'hygiène sociale surveille les enfants. Ils ne peuvent pratiquer les sports de leur choix que s'ils présentent les aptitudes physiques nécessaires, et s'ils ne se mesurent jamais qu'avec des camarades de leur catégorie. La pratique des sports ou des jeux sportifs entraîne une saine fatigue, mais elle devient anormale si elle s'accompagne d'insomnie, d'appétence et de courbatures trop violentes. Il est bon, dans ce cas, de consulter le médecin responsable. Son intervention est d'autant plus utile que la pratique courante d'un sport peut provoquer certaines habitudes et mauvaises positions du corps qu'il est nécessaire de combattre par des exercices compensateurs appropriés.

Tous les sports n'ont pas les mêmes vertus. Selon les tempéraments, certains exercices conviennent mieux que d'autres. Le médecin vous donnera, là encore, de précieux conseils.

Le sport n'occupe-t-il pas une trop grande place dans la vie scolaire? — "Non", dit l'instituteur. L'effort de travail exigé par des programmes trop chargés doit être contre-balançé par une détente physique, une décontraction nerveuse.

"La pratique du sport et des études se concilient parfaitement", affirme Micheline Ostermeyer, virtuose du piano et championne olympique.

La vocation sportive n'en est pas moins accueillie par la plupart des familles comme une véritable catastrophe. Voir ses enfants rêver de devenir un nouveau Ben Barko ou un second Antonin Magne, alors qu'on l'imaginait déjà au barreau ou à la Sorbonne, quelle déception! Il est pourtant inutile de s'alarmer outre mesure,

car ce n'est guère avant la vingtième année que les nécessités de l'entraînement pourrissent contracter la préparation d'une autre carrière. Jusque-là, rien n'empêchera le futur champion de poursuivre ses études ou l'apprentissage d'un métier. Bien souvent, il aura compris avant l'instinct des risques que l'entraînement. Pour 23.000 amateurs cyclistes licenciés, on compte 200 professionnels et 20 aspirants. La boxe, avec ses 12.000 participants, a 700 professionnels dont la majorité continue à exercer un autre métier. Seule une vocation passionnée permet au jeune sportif de ne pas se décourager; la réussite se paie par un travail acharné, une discipline de vie très rigoureuse, et les gains ne valent que pas les honneurs d'un avocat, d'un architecte ou d'un chirurgien, voire le salaire d'un bon ouvrier spécialisé.

Le paresseux ne deviendra jamais un champion. Aussi le courage, la volonté et la persévérance qui caractérisent un vrai sportif lui permettront-ils toujours, lorsque vers l'âge de 35 ans sonnera l'heure de changer sans trop de difficultés sont fusil d'épaule.

QUEL SPORT CHOISIR?

Il existe des sports pour tous les goûts et pour tous les âges. L'enfant très jeune n'a guère d'idée précise à ce sujet. Si vous en avez pour lui, et à condition qu'il les adopte — car on ne fait bien que ce que l'on aime — demandez l'avis du médecin qui vous signalera les contre-indications possibles.

Les ressources offertes par la région (stadie, rivière, piscine, imprudent de développer exagérément des muscles qui, trop puissants, risqueraient de ralentir l'allongement des os. Les docteurs sont d'accord pour recommander: "Pas de sport de compétition avant 14 ans."

Les associations sportives, les clubs, les fédérations, mettent la plupart des sports à la portée de toutes les bourses.

LA GYMNASTIQUE

C'est le sport de base par excellence. Il se commence, et se pratique à tout âge et constitue le plus sûr moyen d'acquiescence et de souplesse en même temps que le meilleur entraînement sportif. Quelques cours avec un professeur vous enseigneront les exercices les plus profitables et les mieux adaptés auxquels vous livrer chaque matin.

L'ATHLETISME

Il ne peut guère être abordé qu'à partir de 16 ans, lorsque le corps est formé. Il développe principalement les muscles et oblige à des efforts qui, tout en éduquant la volonté, nécessitent un cœur et des poumons solides. C'est l'un des sports les plus recommandés, à condition d'être pratiqué avec modération.

LA NATATION

Garçons et filles peuvent apprendre à nager dès leur plus jeune âge. C'est un des sports les plus complets, car tous les muscles travaillent et se développent harmonieusement ainsi que la cage thoracique. Il aide au redressement de la colonne vertébrale, si souvent maltraitée. La pratique de ce sport interdit toute faiblesse pulmonaire.

LA RYTHMIQUE

Excellent exercice pour les filles qui peuvent commencer très jeunes. En développant harmonieusement le corps, il lui donne souplesse, grâce dans les mouvements et équilibre. La jeune fille qui pratique la rythmique se connaît par son aisance, la sûreté

Carnet mondain

A LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES

La Société d'Étude et de Conférences reprendra ses réunions hebdomadaires mardi, le 6 octobre prochain en l'hôtel Windsor. Cette année, Mme Laurent Gelly, présidente du comité de propagande, s'est adjoint le concours de Mlle Claire Beauchemin et Germaine Bougie, Mmes A. Brisebois, Bernard Dionne, Jean Dionne, Francoise-P. Dorais, Armand Dubois, P.-E. Gaucher, E. Guénette, J.-A. Lacaille, E. Latrémouille, B. Rocher, Bernard Lamarche, Jean Archambault et Paul Langlois.

DEPLACEMENTS

Mlle Irène Joly a passé la fin de semaine à Saint-Donat.

M. et Mme Gérard Brunet de Montréal logent à l'Auberge du Faubourg, à St-Jean-Port-Joli, où ils séjourneront une semaine.

de sa démarche et de sa présentation. C'est le meilleur remède à la timidité.

L'ESCRIME

Elle peut être abordée par garçons ou filles à partir de 10 ans. Elle aide puissamment au redressement de la colonne vertébrale et à l'élongation des muscles, développe les réflexes et l'esprit de décision.

LE CYCLOTOURISME

Il peut être pratiqué à tout âge. Le cyclotourisme n'est pas un coureur ni un flâneur, mais un explorateur qui, pour atteindre le but fixé, lutte sportivement contre le temps, la distance, l'altitude, les intempéries. Bon sport d'assouplissement qui active la circulation du sang.

L'AVIRON

C'est surtout un sport pour garçons; il peut être entrepris à partir de 16 ans. Il développe bras, jambes et torse et renforce les muscles pectoraux et la ceinture abdominale. La première condition pour le pratiquer est évidemment de savoir nager.

LE SKI

On peut chausser des skis dès l'âge de six ans. Sport excellent pour le développement général du corps, des poumons, de l'équilibre, de l'audace. Il affermit les muscles des jambes et des cuisses, assouplit le corps. Il est contre-indiqué à tous ceux qui ont des troubles cardiaques, des déficiences pulmonaires ou osseuses.

L'EQUITATION

Pour garçons et filles à partir de 10 ans. Ecole de volonté, de courage et de discipline, c'est un sport assez coûteux malgré les efforts des associations pour le rendre populaire. Il développe l'équilibre et assouplit le corps, mais toute maladie osseuse ou faiblesse abdominale est une contre-indication.

LE PATINAGE

Pour garçons et filles à partir de 6 ans. C'est un sport gracieux qui développe harmonieusement le corps et l'équilibre, et une bonne école de persévérance. Pas de déficience osseuse, car au début les chutes sont nombreuses.

LE TENNIS

Pour garçons et filles à partir de 14 ans. C'est l'un des sports qui conviennent le mieux à l'organisme féminin; il développe sans exagération tous les muscles, et comporte tous les mouvements de gymnastique: course, saut, flexion, extension. Il exerce l'adresse, le coup d'oeil, la rapidité des réflexes, l'esprit de décision. Les troubles cardiaques ou pulmonaires sont des contre-indications.

L'ALPINISME

Ne peut guère être entrepris qu'à partir de 16 ans. Et, à moins qu'il ne s'agisse que de promenades, c'est un sport essentiellement masculin qui exige beaucoup d'audace, d'esprit de conquête, de résistance à la fatigue. Très sain, il est aussi une cure d'oxygénation. Dangereux aussi, il demande une grande prudence et un cœur solide.

LE VOLLEY-BALL

Autre jeu d'équipe qui se pratique à tout âge et ne présente pas de contre-indication. Le fait de lever les deux bras et de les tendre dans le ballon développe les épaules, la poitrine et redresse la colonne vertébrale tout en assouplissant les muscles.

LE BASKET-BALL

On peut le pratiquer dès 6 ans sous forme de jeu. C'est un sport d'équipe aux attraits multiples et dans lequel les jeunes filles se distinguent particulièrement. Le jeu est cependant fatigant étant donné le peu d'espace entre les deux paniers qui oblige à des mouvements très rapides. Il développe harmonieusement le corps en aidant à l'assouplissement des muscles; il exerce l'adresse et la rapidité des réflexes.

LE FOOTBALL

Pour les garçons à partir de 14 ans. Jeu assez violent qui exige une parfaite santé générale et une grande discipline.

LE PING-PONG

Pour garçons et filles à partir



LES MODES AUTOMNE-HIVER CHEZ DUPUIS — La maison Dupuis Frères présente, cette semaine, au théâtre Saint-Denis, son exposition de modes automne-hiver, modes inspirées des grands couturiers d'outremer, mais adaptées aux besoins de la Canadienne. Voici deux de ces modèles: une robe de laine anglaise de riche teinte cannelée, appartenant à la gamme si populaire des beige et aux bruns. Les épaules, selon les nouvelles dictées de la mode, sont élargies; la ligne est princesse et l'ampleur de la jupe est contrôlée. Des piqûres de couleur contrastante ajoutent de l'intérêt ainsi que le parement de fourrure si nouveau. Le manteau cintré, d'allure juvénile est en tweed de couleur rose. A noter, là encore, les épaules épanouies, l'ampleur de la jupe contrôlée et la longueur qui est de quatorze pouces de terre.

Le Bifteck est Exquis — Avec des Piments



"L'any rien de meilleur!" Telles sont les exclamations qui jaillissent quand vous placez dans les assiettes du BIFTECK AU PIMENT.

Prenez un morceau de bœuf, et vous avez déjà quelque chose de précieux! Puis, si vous le cuisinez de cette manière appétissante, vous obtenez un plat tout simplement irrésistible. La garniture relevée est un mélange de tomates savoureuses, de tranches fines de citron acide, d'oignon et d'ail. Le tout cuit ensemble donne un mélange absolument délicieux.

Vous pouvez choisir les morceaux de bœuf que vous désirez — soit du bifteck dans la ronde ou le flanc, soit un autre morceau moins tendre. Si vous prenez du flanc, ne manquez pas de le tailler avec un couteau bien aiguisé, en travers des muscles allongés. Pendant que la viande cuit, vous pouvez rapidement préparer le reste de ce repas: purée de pommes de terre, légumes, légumes verts et légumes secs.

Bifteck au Piment
1 livre de bifteck dans la ronde ou le flanc (34 once d'épaisseur)
1/4 tasse de farine
1/4 cuillère à thé de sel
1 cuillère à thé de poivre
1 oignon moyen, coupé en 8 lamelles
1 gros piment vert, coupé en 8 lamelles
1 tasse de tomates
1 gousse d'ail hachée menu
1 tasse d'eau
1 tasse de jus de citron
4 fines tranches de citron

Saupoudrez le bifteck avec la farine et l'assaisonnement; battez-le jusqu'à ce qu'il soit mince. Coupez en 4 morceaux. Faites cuire le piment, l'oignon et l'ail dans la graisse chaude; retirez de la poêle. Faites revenir le bifteck. Ajoutez l'oignon, le piment et l'ail cuits; mélangez-y le reste des ingrédients, en plaçant une tranche de citron sur chaque bifteck. Couvrez. Laissez mijoter 1 heure ou jusqu'à ce que ce soit tendre. 4 portions

Pour les garçons à partir de 14 ans. Jeu assez violent qui exige une parfaite santé générale et une grande discipline.

passionnés, et il faut savoir s'arrêter à temps. **Paule MAYET.** (Familia Digest.)

La soie passe-partout est indispensable dans toute garde-robe

Toutes les femmes, quelle que soit la saison, ont besoin d'une toilette facile à porter, élégante et pendant, qui puisse convenir aussi bien pour le matin que pour l'après-midi. Cette robe passe-partout, indispensable dans toute garde-robe, peut aussi bien être robe d'été que robe d'hiver. Le même modèle conviendra dans l'un ou l'autre cas. Seul le tissu différenciera.

Pour la saison actuelle, ce sont les soies sauvages, les shantung, l'alpaga, qui triomphent. Plus tard tous les lainages fins, toiles de laine, tissu gabardine, drap léger seront choisis pour réaliser cette toilette. Les nuances seront choisies claires pour l'été, mais il est permis, en soie sauvage, par exemple, d'être un ton gris foncé ou havane qui permettra de porter la robe même en hiver.

Que doit-on exiger de la robe "passe-partout"? Une simplicité très grande, mais qui n'exclut pas le détail raffiné qui donne à l'ensemble toute sa qualité. La mode actuelle, selon ce que l'on en peut savoir, va rendre aux épaules et au buste toute leur vedette.

Par un effet de pincettes, amplifiant le dos, celui-ci par sa largeur appuiera la finesse de la taille et précèdera le développement du buste. Sur ce thème, la "ligne droite" pour la robe simple doit nous parler, garde toute sa faveur. On peut l'élargir d'un pli creux devant et derrière. On groupera des plis au milieu, soit devant, soit derrière. Le col rond, fermé au ras du cou, le court revers taillé, sont autant de façons classiques dont le succès est certain. Nous avons vu dans le modèle que nous vous présentons aujourd'hui, chercher un détail d'encolure et de fermeture plus typique de la mode qui vient.

La patte que présente ce modèle peut être réalisée soit en tissu de coloris opposé, soit en même nuance que l'ensemble.

On choisira plutôt la première solution pour un tissu estival et la seconde pour un lainage. Avec la robe "passe-partout", le choix des accessoires est fort important. Selon le chapeau adopté, capeline, petit toquet ou, au contraire, feutre sportif, l'ensemble pourra être porté le matin ou l'après-midi. Le sac, les gants, les souliers, ont leur égale importance. Un éscarin de damier accompagné de sac et de gants assortis, donnera une note très habillée. Au contraire, le soulard de box ou la sandale à talon plat avec le sac de cuir, apporteront à l'ensemble un cachet plus sportif.

La reine Elizabeth profite de ses dernières semaines de vacances

(P.C.) — La reine Elizabeth mettra fin à de longues vacances à Balmoral, au début d'octobre, pour reprendre un lourd programme d'activités, que couronnera la tournée d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Ceylan.

Les deux mois de vacances pris par la jeune reine étaient donc plus que nécessaires, si l'on songe aux fatigues qu'elle attendait durant cette visite des pays de son Commonwealth.

Deux sorties semi-officielles seulement avaient été placées au programme de la souveraine durant son séjour en Ecosse. La première l'a conduite aux jeux des citoyens des Terres Hautes, où ce mois-ci Sa Majesté sortira pour se rendre aux courses de Saint-Léger, samedi.

Elle reviendra toutefois au château de Balmoral le soir même pour reprendre une vie de famille avec son mari et ses enfants. A Balmoral, la souveraine occupe ses loisirs à la pêche, à la lecture, au canasta et aux représentations de cinéma.

Incidentement, la reine excelle dans le sport de la pêche. Amateur de la caméra, elle photographie souvent elle-même les poissons qu'elle juge dignes de la chose.

Mais quels que soient les plaisirs que lui accorde de telles vacances, la reine passe toutes ses après-midi au château, pour y lire les documents d'Etat qui sont soumis à son attention. Tout comme son père, jamais elle ne laissera trainer la lecture de ces documents, quitte à retarder l'heure du dîner et à faire attendre ses invités jusqu'à une demi-heure. Il n'est pas permis de se mettre à table avant qu'elle n'y soit assise.

Hâtez-vous de vous inscrire au cours de l'Ecole des Sciences ménagères

Les dames et les jeunes filles qui désirent s'inscrire aux différents cours de l'Ecole des Sciences ménagères (autrefois Ecole ménagère provinciale), 461 est, Sherbrooke, auraient un meilleur choix en le faisant au plus tôt. L'inscription se continue tous les jours de 9h. a.m. à 5h. p.m. au bureau de la rue Sherbrooke.

NERVEUX et MELANCOLIQUES

Pour comprendre et remédier aux causes de votre maladie, lisez sur la

NEVROSE

les ouvrages d'André La Rivière
Psychanalyste catholique de la Société des Psychologues de Grande-Bretagne, ex-stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951).
Renseignements
Tél.: HU. 8-4312 Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE
Horace Labrecque et Fils
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers.
CH. 474 — 204, Notre-Dame ouest
Tél. MARQUETTE 2383-2384

DACTYLOGRAPHES
Royer — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux, régulier et portable. Protection des lettres de chèques, d'impôts, de calculs, de machines à additionner. Vente et service. Echange, location, achat.

AVOCATS
VANIER & VANIER
Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r.
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HARBOUR 2841

AVOCATS
BREVETS D'INVENTION
Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
25¢
ÉCRIVEZ À
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 5^{TE} CATHERINE EST MONTREAL

LAITERIE
CH. 6988 — 2309 HÔTEL ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

MEDECIN
Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.C.M.C.
à la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 5232 — 816 Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES
Frontenac 1447
J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie. Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage, etc.
224 rue DELORMIER, MONTREAL

ACHETONS chez les annonceurs du "Devoir" nous y gagnerons

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, président

Hotel de LaSalle
Rues Drummond et Ste-Catherine
UN. 6-6492
Stationnement gratuit pour les notes de notre salle à dîner.

DACTYLOGRAPHES
"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, à écrire, pupitres, chaises, armatures, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
44 O. rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 — R.T. Armand

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, président

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, président

Hotel de LaSalle
Rues Drummond et Ste-Catherine
UN. 6-6492
Stationnement gratuit pour les notes de notre salle à dîner.

"ÇA, C'EST D'LA VRAIE BIÈRE, DE PIED EN CAP!"

LA BIÈRE RED CAP
CONTENUZÉGELE
CARLING'S Red Cap ALE
THE CARLING BREWERY LIMITED MONTREAL CANADA
UNION MADE

Premières impressions d'un voyage dans l'Inde

M. Gérard Filion livre ses premières images de voyage aux membres du club Richelieu-Montréal

Invité à la tribune du club Richelieu-Montréal, hier midi, le directeur du *Devoir*, M. Gérard Filion, livra à ses amis Richelieu quelques premières images de l'Inde d'où il revient après un voyage de quelque six semaines.

M. Filion s'attarda en particulier sur les misères du pays, à son universelle pauvreté, aux problèmes de la nourriture, à l'hindouisme, religion qui tient la population dans la misère, et enfin à l'analphabétisme des Indiens.

L'universelle pauvreté

"La première image qui frappe l'étranger à son arrivée dans l'Inde, dit le conférencier, est une image de pauvreté, pauvreté qui se reflète sur les hommes et les bêtes qui sont d'une maigreur tout à fait désespérante. Cette maigreur d'ailleurs ne vient pas de privations temporaires, mais elle est vraiment le résultat de nombreuses générations victimes de privations et de famine.

"Cette maigreur, elle est particulièrement apparente chez les bêtes. On voit par exemple les vaches errant à travers les villages se nourrissant de ce qu'elles peuvent attraper dans les poubelles.

"Cette pauvreté universelle du pays, poursuit M. Filion, se traduit encore par les mendiants qui sont légions. Nulle part ailleurs dans les autres pays qu'il a été donné de visiter, la mendicité ne se voit de façon aussi obsédante. On trouve des mendiants partout : dans les gares, à la porte des hôtels, à la portière des trains, dans la rue, etc.

"La mendicité dans l'Inde n'a pas d'âge et les Indiens se servent également de leurs enfants. S'ils ne sont pas infirmes ou difformes, alors ils aident la nature, si on peut employer cette expression. Les parents mutilent leurs enfants afin de les rendre plus aptes à mendier : on coupe des bras, on tord des jambes, on arrache des yeux. Et les petits peuvent alors prendre la rue et quémander.

"Si vous manifestez de la résistance aux mendiants qui vous tendent la main, ils vous mettent alors sous le nez leurs infirmités et vous devez leur donner. Et alors, si vous cédez à un, cinq, dix, cent, mille viendront vous demander et le même manège recommencera jusqu'à ce qu'il ne vous reste plus un sou dans vos poches.

"On a parlé, à diverses reprises, continue M. Filion, d'abolir la mendicité dans l'Inde. Mais, cette abolition supposerait des réformes tellement radicales que l'Inde n'a pas les moyens, dans le moment de les entreprendre : trouver du travail à tous ceux qui n'en ont pas et qui peuvent travailler; construire des refuges pour les personnes âgées et infirmes; établir des écoles techniques pour réhabiliter les plus jeunes et leur permettre de gagner leur vie, etc.

"Enfin, il y a les 60 millions d'indouchables du pays, les castes, qui ajoutent encore à la pauvreté universelle de l'Inde.

Trop d'hommes

Comme deuxième image, le directeur du *Devoir* s'attarda à la population de l'Inde et à son accroissement naturel. 350 millions d'hommes vivent sur le territoire de l'Inde, dit-il, et comme l'Inde est un pays agricole, 85 p.c. de la population vivent de la terre. A cause de la misère qui règne dans le pays et d'un manque d'hygiène

A Rosemont

Les flammes rasent entièrement un édifice de la 13ème avenue

Un spectaculaire incendie, qui a nécessité deux alarmes, a détruit la nuit dernière l'entrepôt de "Martineau Cut Stone" et la "Labrador Construction", un garage hébergeant une dizaine de camions, à l'angle du boulevard Saint-Joseph et de la 13e avenue. Rosemont, causant des dommages estimés à \$500,000.

L'alerte a été donnée vers les dix heures, hier soir, et 75 sapeurs de 10 casernes, sous la direction de Raymond Paré, directeur du Service des incendies, ont dû employer 18 jets d'eau pour maîtriser cet incendie.

La cause du feu semble inconnue, mais il aurait débuté à l'intérieur de l'entrepôt de Martineau pour s'étendre rapidement à toute la bâtisse. Les flammes poussées par un vent du nord-ouest de 15 milles à l'heure se sont communiquées à une quinzaine de camions, placés dans un garage non loin de là. De lourds nuages de fumées noires et une pluie d'étincelles s'élevaient dans le ciel.

A 11 h. 15, la structure de l'imposant atelier s'est abattue dans un inéluctable effondrement et de nombreuses petites maisons du voisinage ont été également engouffrées dans l'incendie.

Personne n'a été blessé. Quarante policiers de la circulation, sous la direction de l'inspecteur René Poirier, ont été mandés sur les lieux pour tenir éloigné du brasier la foule estimée à près de huit mille personnes.

Un employé de la maison Martineau disait : "Nous employons 125 hommes. Il y avait des pierres, de l'équipement pour couper la pierre, et d'autres petites machines dans l'édifice au moment de l'incendie."

La CTCC étudiera les problèmes constitutionnels

Le trente-troisième congrès annuel de la C.T.C.C. s'ouvrira à Québec le 13 septembre prochain, sous la présidence de M. Gérard Picard. Les réunions, qui auront lieu à la centrale des syndicats catholiques, boulevard Charest, se prolongeront jusqu'à jeudi soir, le 17 septembre.

A la C.T.C.C., on compte que près de cent cents délégués qui viennent de tous les centres industriels de la province de même que de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick participeront à ses assemblées. Le programme du congrès est fort chargé et il n'y a pas de doute que, étant donné les difficultés survenues dans le cours de l'année, notamment la grève de Louisierville, plusieurs décisions importantes pour l'avenir seront prises par les délégués tant en ce qui concerne le problème des relations industrielles que l'administration interne d'un mouvement qui a grandi considérablement depuis quatre ou cinq ans.

La messe d'ouverture du congrès aura lieu à la chapelle extérieure du Séminaire de Québec. Elle sera célébrée par Son Excellence Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire du diocèse de Québec. Le sermon sera prononcé par M. l'abbé Philippe Bergeron, aumônier des syndicats du diocèse de Chicoutimi.

L'ouverture officielle du congrès aura lieu à 2 h. 30 dimanche, dit M. Filion, on compte cinq acres de terre par personne, dans l'Inde, on en compte 0,87. Pour que l'Inde puisse arriver à nourrir ses gens, il y a avant tout la réforme agraire qui s'impose, puis il faut résoudre les problèmes de l'irrigation, du défrichement, de l'émiettement des terres, etc.

L'analphabétisme

Parlant ensuite de l'analphabétisme, M. Filion signala que 82 p.c. des Indiens ne savent ni lire ni écrire. "Il y a dans l'Inde, dit-il, douze langues différentes, 250 dialectes, et 30 calendriers y sont en vigueur. Les Indiens n'ont vraiment pas de langue qui leur soit propre, de langue dans laquelle ils peuvent penser et s'exprimer. Pour longtemps encore l'Inde n'aura pas de langue nationale; ce n'est qu'en 1962 que l'Hindi le deviendra, mais alors il y aura tout le problème de rééducation qui se posera. En outre, c'est une langue primitive qui n'apportera aux Indiens qu'un moyen bien réduit de communication avec l'extérieur. L'Indien connaît en général une demi-douzaine de langues, mais il n'en possède aucune vraiment à fond. Seuls les types vraiment intelligents arrivent à passer à travers un système d'éducation vraiment très dur pour l'esprit.

Ce que nous pouvons faire pour l'Inde

"De quel côté se dirige l'Inde?" demande en terminant M. Filion. "L'Inde est un pays dont les dirigeants croient vraiment en la démocratie, et qui croient qu'ils peuvent arriver à sortir leur pays de la pauvreté et des conditions de vie qui y règnent. Ce que nous pouvons faire pour l'Inde, ce n'est pas tant de l'aider en argent, que de l'aider à produire elle-même la nourriture dont elle a besoin et de l'aider à promouvoir sa propre industrie."

"Je reste optimiste sur l'Inde; ses réserves de forces spirituelles nous permettent d'avoir confiance en l'avenir et d'espérer qu'elle évitera cette profonde erreur du communisme."

La dernière ferme de Westmount serait vendue à un syndicat

La ferme que possèdent les Soeurs Grises à Westmount serait vendue à un syndicat et l'on y érigerait des maisons d'appartements et des magasins.

La propriété qui est évaluée par la ville de Westmount pour fins d'imposition à une valeur de \$208,400 forme un quadrilatère borné par les rues Western, Clark, Redfern et Sainte-Catherine. Ce vaste terrain vague, au cœur de Westmount, constituait une relique d'un autre âge.

Le lieutenant-détective Albert Bisailon a dit qu'un 6e suspect de la bande a été arrêté.

"Nous sommes également à la recherche de quatre hommes qui auraient commis de nombreux vols à St-André et à Grenville, au cours des deux dernières années", a-t-il ajouté.

Les six suspects comparaitront aujourd'hui à St-Jérôme, où ils seront accusés de vol et de possession d'outils de cambriolage.

Sir John Harding visitera l'université demain matin

Le feld-marchal Sir John Harding, chef de l'état-major général de l'Empire, fera une courte visite à l'Université de Montréal, samedi matin, vers 10 h. Il sera accueilli par le recteur, Mgr Olivier Maurault, et le lieutenant-colonel Paul Lambert, commandant du contingent universitaire de l'armée (C.E.U.). Le major-général J.P. Bernatchez, commandant de la région militaire du Québec, accompagnera le maréchal à l'Université.

Le lieutenant-détective Albert Bisailon a dit qu'un 6e suspect de la bande a été arrêté.

"Nous sommes également à la recherche de quatre hommes qui auraient commis de nombreux vols à St-André et à Grenville, au cours des deux dernières années", a-t-il ajouté.

Les six suspects comparaitront aujourd'hui à St-Jérôme, où ils seront accusés de vol et de possession d'outils de cambriolage.

Sir John Harding visitera l'université demain matin

Le feld-marchal Sir John Harding, chef de l'état-major général de l'Empire, fera une courte visite à l'Université de Montréal, samedi matin, vers 10 h. Il sera accueilli par le recteur, Mgr Olivier Maurault, et le lieutenant-colonel Paul Lambert, commandant du contingent universitaire de l'armée (C.E.U.). Le major-général J.P. Bernatchez, commandant de la région militaire du Québec, accompagnera le maréchal à l'Université.

Nouvelles ouvrières

Création d'un cartel syndical à Montréal?

Verrons-nous un jour tous les ouvriers de la métropole exprimer leur point de vue par la bouche d'un seul porte-parole. C'est possible, car le Conseil du travail de Montréal, qui groupe toutes les unions de la région qui sont affiliées au Congrès canadien du travail et au CIO, a lancé hier soir un appel à l'unité.

Les délégués ouvriers à ce conseil ont en effet adopté à l'unanimité une résolution proposant aux deux autres conseils syndicaux des fédérations ouvrières rivales, de tenir de temps à autre des séances conjointes, afin d'étudier les problèmes communs.

A la suite de la réunion, une lettre fut adressée par M. Gérard Rancourt, président du Conseil du travail, à MM. Claude Jodoin et Horace Laverdure, respectivement président du Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTC-FAT) et du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal (CSCN).

C'est M. Rancourt lui-même qui s'est fait hier soir le plus ardent apôtre de la résolution au Conseil du travail. Il a expliqué que les réunions conjointes des trois conseils n'auraient pas pour but de créer des liens organiques entre les diverses unions, ni de préparer une fusion des cadres, ni même de régler des conflits de juridiction, mais simplement de fournir aux travailleurs le moyen de faire valoir leurs opinions sur certains grands problèmes.

On a confiance d'éviter la grève des employés municipaux

M. André Plante, président de l'Association internationale des pompiers, local de Montréal, a répété hier que "Les pompiers ne veulent pas faire la grève. Ils se sentent obligés de la faire, mais ils ne la veulent pas et ils ont confiance que les négociations actuellement en cours auront d'heureux résultats pour éviter cette catastrophe".

M. Plante parlait à la première assemblée statutaire générale des membres de l'association. M. Plante a fait un résumé des activités de l'année; il a particulièrement insisté sur les démarches tentées depuis le printemps dernier par le cartel des employés municipaux. Après cet exposé, les pompiers ont discuté et ont fini par appuyer à l'unanimité la ligne de conduite adoptée par leurs chefs.

Il y eut ensuite réélection par acclamation de ces mêmes officiers. Ce sont, outre M. Plante, MM. Lucien Sabourin, Roma Devault, Bernard Tobin, Guy Hillman, Jacques Lagardière, Lucien Boivin et L. Roy.

En des milieux autorisés, on a révélé hier après-midi que les négociations entre les chefs de l'administration et les dirigeants du cartel des fonctionnaires, des pompiers et des policiers se poursuivent lundi après-midi, au cours d'une entrevue avec le président de l'Exécutif, M. J.-O. Asselin.

On sait que le Comité exécutif a proposé mercredi un projet de règlement qui accorderait des bénéfices marginaux. Les dirigeants du cartel ont, de leur côté, soumis hier un projet de compromis qui comporterait notamment la signature de contrats collectifs de trois ans, à compter du 1er décembre 1952.

Règlement probable de la grève des livreurs de lait à Toronto

Toronto, 11 (P.C.) — Le ministre du Travail de l'Ontario, M. Daley, a annoncé hier qu'il avait réglé toute la soirée en vue de régler la grève des livreurs de lait de Toronto, on en est venu à une base d'entente.

Au moment où le ministre a fait part de cette nouvelle, la grève des 1,700 livreurs de lait, membres d'une union de la F.A.T., entrerait dans sa deuxième journée et la ville n'aurait presque plus de lait.

M. Daley a déclaré que les entretiens entre l'Union et les distributeurs ont abouti à des propositions qui pourraient mettre fin à la grève dès aujourd'hui.

On doit soumettre ces propositions à l'Union plus tard aujourd'hui, pour qu'elle les ratifie.

Le ministre n'a pas donné les détails de cette entente, mais il a déclaré qu'on les rendra publiques après une réunion des chauffeurs, plus tard dans la journée.

Les représentants des compagnies ont déclaré que la livraison du lait reprendra dès demain si les chauffeurs acquiescent.

Aujourd'hui, il faut absolument un certificat de médecin pour obtenir du lait à la laiterie même. Les laiteries ont déclaré qu'il ne leur restait qu'à jeter au rancart le précieux produit périssable.

Pendant ce temps, plusieurs laiteries non affectées directement par la grève ont cessé, elles aussi, leurs livraisons aujourd'hui.

Les métallurgistes demandent le même salaire qu'aux Etats-Unis

Les ouvriers qui travaillent dans les aciéries canadiennes ont établi ce matin leur politique d'action syndicale pour la prochaine année. Réunis en congrès à Montréal, quelque 250 délégués représentant 75,000 membres ont recommandé à toutes les unions locales des United Steel Workers of America (CIO-CCT) de travailler pour les objectifs suivants:

- 1) Parité des salaires avec ceux payés aux Etats-Unis et élimination des différences de traitement qui sont dues soit à la situation géographique, soit à une mauvaise classification des tâches;
- 2) la semaine de 35 heures;
- 3) l'organisation des collectifs-blancs employés dans les industries métallurgiques.

A ce sujet, Mlle Eileen Tallman a présenté un rapport résumant les activités du service d'organisation des USWA en ce qui concerne les collectifs-blancs. Elle a révélé qu'au cours des dernières années on a réussi à organiser 1,500 des 15,000 collectifs-blancs employés par l'industrie. Elle a fait remarquer de plus qu'il était urgent de s'attaquer à ce problème car les collectifs-blancs qu'on rangeait parmi les classes moyennes sont aujourd'hui les parents pauvres de notre régime industriel. Elle s'est dite assurée que les collectifs-blancs auraient pourtant un mot important à dire dans l'orientation future du pays et que les ouvriers d'usines se devaient de les aider afin qu'ils puissent jouer leur rôle.

On a demandé hier aux gouvernements de poser des gestes pour effectuer un règlement des grèves qui se vivent dans les mines d'or du nord du Québec et de l'Ontario. Les délégués qui assistent à la

Le CCT fera surenchère pour l'unité syndicale

Ottawa, 10 (P.C.) — On s'attend que des demandes visant à l'extension des mesures de sécurité sociale seront l'un des principaux sujets de discussion au congrès annuel du Congrès canadien du travail (C.C.T.) qui s'ouvrira le 14 septembre à Montréal.

Le Congrès, qui est la seconde centrale syndicale en importance au Canada, fera de nouveau pression pour la mise sur pied d'un plan national d'assurance-santé financé par le gouvernement fédéral. On croit aussi qu'il réclamera certaines améliorations des mesures de sécurité sociale actuellement en vigueur, telles que la pension de vieillesse.

Un projet nouveau au Canada retiendra probablement un grand intérêt au cours du congrès qui durera une semaine. Il s'agit du salaire garanti annuel. Ce projet sera préconisé avec d'autant plus de vigueur que le président du Congrès des organisations industrielles (C.I.O.), M. Walter Reuther, assistera aux assises. M. Reuther est président du syndicat des ouvriers de l'automobile, qui dirige la campagne pour le salaire garanti annuel.

Au point de vue de la politique intérieure, le C.C.T. continuera son appui au parti C.C.F., qu'il désigne depuis plusieurs années comme "le bras politique du mouvement ouvrier". Les récents gains du C.C.F. à l'élection fédérale du 10 août donneront plus de force à cette attitude du C.C.T.

Le Congrès, qui est le principal partisan de l'unité ouvrière au Canada, réaffirmera cette politique ou, du moins, ne reculera pas dans ce domaine. Il est fort probable que le C.C.T. accueillera favorablement l'effort tenté par le Congrès des métiers et du travail, à son dernier congrès, en vue de préparer l'unité syndicale.

Il n'y a cependant à l'horizon aucune grande mesure concrète de la réalisation de l'unité ouvrière. Pour sa part, le C.C.T. est disposé à abandonner certains postes importants, dans la fusion des grandes centrales syndicales, mais il ne laissera pas tomber son alliance avec le C.C.F. Le Congrès des métiers et du travail tient, lui, à la neutralité politique.

Oeuvre de l'art français offerte à Son Eminence

"Ce vitrail, j'y vois un symbole de la fidélité du souvenir de la France pour le Canada".

C'est là ce que l'archevêque de Montréal, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, a déclaré hier quand l'ambassadeur de France au Canada, S. E. Hubert Guérin, lui a présenté un vitrail représentant saint Paul, le patron du chef du diocèse, et qui est l'oeuvre et le don du maître-verrier français Max Ingrand.

"Veuillez voir dans cette oeuvre, avait dit M. Guérin, le témoignage de la sympathie de la France et de ses artistes à votre égard et aussi du renouveau de l'art français du vitrail. Comme vous le voyez, cet art peut se faire moderne sans rien perdre de la haute spiritualité qui a toujours marqué l'art religieux français".

A quoi Son Eminence s'est empressé de répondre qu'il estime l'oeuvre qui lui était présentée lui semble s'inscrire à la fois dans la tradition la plus pure de l'art français comme de la foi chrétienne. "Je la vois comme un symbole du souvenir fidèle que la France garde pour le Canada", a-t-il ajouté.

"Je me plairai à placer ce vitrail dans ma chapelle particulière afin qu'à ma méditation du matin — le seul instant de solitude qui me reste — l'inspiration religieuse me vienne sous des couleurs françaises."

A cette présentation, qui a eu lieu dans les salons du palais cardinalice, assistaient également le consul général de France à Montréal, M. Ernest Triat, et l'attaché commerciale de l'ambassade de France, M. Pierre Brassac.

représentant du bureau international de l'Union, a promis aux grévistes l'appui de son organisme qui compte 1,200,000 membres aux Etats-Unis.

M. Pat Burke, représentant de l'Union à Rouyn, a dit que les profits de Noranda, une des mines touchées par la grève, ont atteint des sommets sans précédents, soit \$14,000,000 en six mois, c'est-à-dire \$11,000 par employé.

M. Cleve Kidd, de Toronto, directeur des recherches de l'Union, a dit que les mines peuvent facilement accorder des augmentations de salaires. Certaines mines, obtiennent des prix plus élevés que jamais pour leur or, a-t-il dit.

Les délégués ont également adopté une résolution demandant aux ministères de la santé du Québec et de l'Ontario d'enquêter sur le plan de maladie mis sur pied à l'intention des mineurs dans les régions touchées par la grève.

M. Mahoney a dit que des rumeurs veulent que les compagnies régissent ce plan et s'en servent comme brise-grève. La conférence a aussi adopté une résolution accusant le *Globe and Mail* de Toronto de "partialité anti-ouvrière et de présentation fautive de la situation entre employeurs et employés à Timmins" où l'union est en grève à la mine Broulan Reef.

La résolution dit que le *Globe and Mail* présente habituellement les nouvelles sous un juste jour, mais "ses relations étroites avec les propriétaires de mines en fait une source de nouvelles douteuses" au sujet des différends ouvriers dans les mines.

Le congrès du barreau

Notre constitution devrait être amendée, vu les besoins nouveaux

Québec, 11 (P.C.) — Un comité de l'Association du Barreau canadien a suggéré hier que la constitution canadienne, vieille de 86 ans, soit amendée afin de répondre aux besoins de la rapide expansion de la nation.

Le comité de l'administration de la justice civile a voté une résolution proposant l'établissement d'un comité spécial — qui comprendrait probablement des représentants de chacune des provinces — pour étudier la question constitutionnelle "à la lumière des changements économiques et sociaux".

M. Oscar F. Lundell, de Vancouver, président de la sous-section de la Colombie canadienne, a signalé dans un rapport que l'Association du Barreau canadien devrait prescrire à la révision de la constitution.

Le groupe de la Colombie canadienne croit qu'avec les développements économiques et sociaux des dernières années et l'extension de l'importance du Canada dans les affaires internationales, quelques changements seraient nécessaires.

Il n'a pas indiqué quels changements pourraient être appliqués.

Me Langis Galipeault, de Québec, président du comité, a dit que l'étude de toute la question, si la proposition est approuvée par l'assemblée générale, prendra certainement de "deux à trois ans".

Les commissions d'Etat

Le comité des libertés civiles a reçu la tâche d'étudier de nouveau le problème des commissions gouvernementales dont les décisions ne peuvent être soumises en appel aux tribunaux.

M. Perreault Casgrain, de Rimouski, a déclaré que "l'abolition des recours aux tribunaux de droit commun est non démocratique et contraire à la longue tradition constitutionnelle".

Son rapport soulignait que le corps législatif du Québec a adopté des mesures rendant les commissions gouvernementales non sujettes aux appels. Cela est en contradiction avec le code civil du Québec, a-t-il soutenu.

Le procureur général de l'Alberta, M. Lucien Maynard, a signalé qu'une législation analogue a été adoptée dans sa province et que le public n'a pas jugé bon de protester.

Tout le sujet a été laissé entre les mains du comité pour y être étudié plus tard.

Au comité de la justice civile, une question semblable a été soulevée.

Me Jacques Viau, de Montréal, a déclaré que les gouvernements provinciaux sont de plus en plus portés à nommer des profanes plutôt que des avocats au sein des commissions qui sont à l'abri des pouvoirs judiciaires.

"Nous devons réagir contre de tels empiètements et faire quelque chose pour protéger nos droits", dit M. Viau.

Ce comité a décidé de s'occuper de la question et a adopté une résolution suggérant qu'une étude en soit faite.

Grèves de sympathie

Plus tôt, hier, les comités de l'association ont discuté différents sujets, y compris le problème des grèves de sympathie et le statut des employés des services publics qui ne peuvent se mettre légalement en grève.

Le comité des relations industrielles a convenu que les grèves de sympathie devraient être déclarées illégales.

On a déploré le fait que certaines lois manquent de clarté, surtout quand elles ne spécifient pas quels sont les corps publics dont les membres ne seraient pas autorisés à faire la grève.

On a toutefois exprimé l'opinion que, dans le cas où certains syndicats n'ont pas le droit de déclarer la grève, on devrait leur accorder en compensation le droit à l'arbitrage obligatoire.

Délinquance juvénile

L'une des principales résolutions adoptées hier préconise l'uniformisation de l'âge limite pour les jeunes délinquants. Cet âge limite varie de 16 ans à 18 ans selon les provinces.

Les délégués étaient d'accord qu'il devrait y avoir uniformisation; mais, lorsque la résolution pour fixer l'âge limite a été présentée, des divergences d'opinion se sont élevées et le sujet a été remis à plus tard.

Coopération internationale

Le Canada et les Etats-Unis ont enseigné au monde comment la compréhension internationale peut être atteinte en tenant compte du droit international comme base des relations entre les pays.

Le Canada a déclaré hier soir un membre éminent du barreau américain.

M. Robert G. Storey, ex-président de l'Association du barreau américain, a signalé que les avocats canadiens et américains ont la responsabilité de coopérer avec le barreau britannique et américain en vue d'en arriver à "une meilleure compréhension mutuelle".

M. Storey a dit que le Canada et les Etats-Unis ont donné l'exemple en maintenant l'objectif des nouvelles lois de se débarrasser du "fléau des idéologies qui glorifient l'Etat par-dessus tout".

Les deux pays ont donné l'exemple d'une coexistence pacifique reposant sur le principe que "le pouvoir arbitraire doit faire place au régime de la loi".

Les pays situés derrière le rideau de fer, dit-il, nient ce principe et soutiennent au contraire que le pouvoir suprême est au-dessus de la loi.

La loi et la force

Le fort ne possède aucun droit supplémentaire à cause de sa force, pas plus que le faible ne perd ses droits à cause de sa faiblesse, a dit M. Storey.

Les Etats-Unis et le Canada ont fait beaucoup de chemin sur la voie démocratique, mais ils en ont encore beaucoup à faire pour améliorer leurs démocraties, dit-il. Ils ne doivent pas seulement lutter pour conserver les valeurs du passé, mais ils doivent aussi aller de l'avant.

"On peut dire en toute vérité que l'unité coopérative et le respect des lois ont dominé les relations canado-américaines. Nos nations ont une origine historique commune et poursuivent un plan historique commun..."

L'affinité du Canada et des Etats-Unis en est une... d'intérêts communs sur la scène mondiale.

"Nos relations ne sont pas un rêve utopique, mais une réalité vivante".

Ça se passa le 11 septembre



1909-KEEFE LANCE LA PREMIERE PARTIE SANS COUP SUR DANS L'HISTOIRE DES ROYAUX ET TRIOMPHE CONTRE BUFFALO

Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PERE BUVAIT

Dans le "grand nord"

Aventures de deux missionnaires perdus pendant trois semaines

Le R.P. Métayer, O.M.I., raconte comment lui et son compagnon, le R.P. Tardy, ont réussi à survivre dans des solitudes désertiques

N.D.L.R. — Les RR. PP. Maurice Métayer et Henri Tardy, O.M.I., de France, ont été recueillis par avion la semaine dernière après 21 jours de recherches. Ils étaient disparus avec leur équipement d'Esquimaux, au cours d'un voyage en bateau entre leur mission catholique, à l'île Holman, à plus de 1,000 milles au nord d'Edmonton, et Coppermine, sur la rive sud du golfe Coronation, dans l'océan Arctique.

Les deux religieux s'y rendaient chercher des provisions pour l'hiver. Voici le résumé de leur aventure telle que racontée par le R.P. Métayer.

(Ecrit pour la Presse canadienne, par le R.P. Maurice Métayer.)
Coppermine, Territoires du Nord-Ouest, 10 (P.C.) — Le Père Tardy, moi-même et quatre Esquimaux, Jack et Wallace Goose, Jim Mimimano et Frank Kudluk — avons quitté notre mission à l'île Holman le 8 août, à destination de l'île Reid. C'était la première étape de notre voyage annuel de ravitaillement d'hiver. Après avoir suivi la côte, nous sommes arrivés à l'île Reid le 10 août.

Notre navire — un bateau de pêche long de 30 pieds, construit à Vancouver — tenait bien la mer. Propulsé par un moteur de 10 chevaux-vapeur, il avait une vitesse maximum de six nœuds.

Une fois ravitaillés, nous avons quitté l'île Reid le 12 août en direction sud-ouest, à destination de l'île Listen.

Au cours de la soirée, la force du courant nous a quelque peu inquiétés. Les heures passaient, mais les rives de l'île Lambert, tout près, semblaient toujours s'élargir. Vers trois heures, le lendemain matin, nous nous sommes approchés à deux ou trois milles de la terre.

Un vent sud-est accompagnait le courant. En moins de 45 minutes, un épais brouillard nous avait enveloppés. Et la terre n'était plus visible. Nous avons navigué contre le courant et le vent pendant au moins trois heures. C'est là que nous nous sommes éloignés de notre voie.

Ce soir-là, nous avons décidé d'arrêter le moteur, histoire d'économiser le carburant qui nous restait. Les forts vents et le courant nous ont poussés en direction nord-est. Des ce moment, notre trajet a été un mystère.

Le brouillard s'est dissipé de bonne heure le matin du 14 août et nous avons pu voir la terre à environ deux milles au loin. Cela nous reconfortait. Nous n'avions mangé que du phoque et du bu de la terre, pour nous, "hommes du nord", signifiait du caribou et du poisson.

Avis de décès
ST-ARNAUD. — A Montréal, le 9 septembre 1953, à l'âge de 70 ans, est décédé Téléphore St-Arnaud, époux d'Yvonne Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi 12. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 17 rue Somerset, pour se rendre à l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SECRETAIRE DEMANDEE

Secrétaire demandée pour président d'une importante compagnie d'assurances. Mentionnez dans l'application: âge, degré d'instruction et expérience préalable comme secrétaire.

Ecrire à
Case 23, Le Devoir

434 Notre-Dame ouest, Montréal

Le nom "John Player & Sons" sur le paquet vous garantit le goût plus fin et la fraîcheur de chaque cigarette.

La Cigarette La Plus Douce Au Canada

Les cigarettes Player's ont un goût plus fin parce qu'elles sont faites de tabac plus doux. Et la fraîcheur de ces tabacs plus doux... elle fait de la Player's la plus douce et la meilleure cigarette que vous puissiez fumer. Essayez-en un paquet.

LA CIGARETTE

la Plus Douce

et la Meilleure

Player's

LA CIGARETTE

la Plus Douce

et la Meilleure

Player's

LA CIGARETTE

la Plus Douce

et la Meilleure

Player's

LA CIGARETTE

la Plus Douce

et la Meilleure

Player's

LA CIGARETTE

la Plus Douce

et la Meilleure

Invitation aux fêtes de Notre-Dame de Grâce

Dans un message que le Père Henri-M. Bradet, O.P., curé de Notre-Dame de Grâce, adressait cette semaine par la voix du journal paroissial, il invitait tous ses paroissiens, anciens et actuels et tous les amis à assister aux fêtes qui marqueront du 12 septembre au 4 octobre, le centenaire de l'église-mère de l'ouest de Montréal.

Une carcasse de vaisseau reposait le long du rivage. Une fois débarqués, nous n'y avons retrouvé qu'une bouillotte. Et nous avons bien ri de cette découverte.

Nous allions partir lorsque Jim Mimimano a aperçu un caribou. Nous pouvions presque sentir l'odeur de sa chair. J'ai fait la garde tout en ramassant des débris pour faire chauffer un peu d'eau. Quelques heures plus tard, mes compagnons revenaient avec trois caribous.

Nous nous sommes brièvement reposés avant de patrouiller la côte en bateau à la recherche du moindre signe de vie. Et nous avons déniché, à la tombée de la nuit, une petite anse où nous avons jeté l'ancre jusqu'au lendemain.

Tout la compagnie s'est installée dans une petite cabine que Jack Goose et moi avions déniché peu après le débarquement. Là, nous avons consulté notre boussole. Nous en avons conclu que nous étions tout près de l'une des rivières qui se jettent dans le golfe Amundsen, à l'ouest de Coppermine.

La nuit passée, nous sommes remontés à bord du navire pour nous orienter vers l'est, espérant apercevoir les îles situées au nord de Coppermine. Mais la mer est devenue maussade et la houle s'approchait de nous venant du nord-ouest. Puis, bientôt, des moussonnements blancs couraient sur l'eau du rivage.

Et le brouillard nous a de nouveau enveloppés alors que nous avançons. Nous avons vu, à ce moment, l'embouchure d'une rivière au nord-ouest. Nous venions d'entrer lorsque nous avons constaté que nous étions à court d'essence.

A la voile, nous avons atteint une plus petite anse. Et il était un coup de vent à tout à coup éclaté, accompagné d'une pluie torrentielle. En cinq minutes, la terre était changée en boue. Nous avions l'impression d'être à seulement 30 milles, ou environ, de Coppermine et nous avons décidé de nous y rendre à pied pour faire notre plein d'essence. Jack Goose, Jim Mimimano et moi sommes partis, armés de la boussole, de jumelles et d'un fusil. Nous comptons 20 livres de munitions. Nous avons abattu deux canards, ce soir-là, et nous avons fait rotir les pattes et la poitrine sur un feu de racines de lichen.

Et nous nous sommes couchés sur un lit fait de mousse très douce. A trois heures du matin, la pluie nous a éveillés et nous nous sommes mis à marcher pour la journée durant. Nous avons tué, en route, cinq perdrix des neiges, que nous avons mangées crues, faute de pouvoir allumer un feu. Nous avons tellement marché que les talons de nos chaussures étaient en lambeaux, mais nous avons tout de même fini par atteindre le rivage d'une baie profonde. Là, une vieille boîte de conserve nous a servi pour notre popote: un petit canard que l'un des Esquimaux conservait depuis trois jours.

Et nous sommes revenus sur nos pas pour atteindre le navire. En cours de route, nous avons allumé un beau feu pour faire cuire deux écureuils, mais nous n'en avons pu que le jus. Le lendemain, nous avons réussi à retrouver la bateau. Nous sommes de vivre 70 heures sans manger pour la peine et nous étions morts de fatigue à la suite de nos longues marches.

Le 23 août, nous avons tenté de partir en bateau, mais le vent nous a repoussés sur le roc, brisant notre gouvernail.

Deux jours plus tard, le Père Tardy et les deux autres Esquimaux sont partis en direction opposée, le long du rivage. Ils devaient avoir autant de difficultés que nous en avions connu, mais ils ont eu la chance de dénicher un camp.

Il y avait un livre dans lequel était écrit "Akulankuttak", mot esquimaux signifiant baie Stapsyl-

ton. Nous savions maintenant que nous nous trouvions à 20 milles à l'ouest de la rivière Harding. (La rivière Harding est située à environ 100 milles au nord-ouest de Coppermine).

Le 31 août, après la disparition momentanée du brouillard, nous avons entendu le bruit d'un avion. Un appareil Canadair C.A.R.C. nous nous trouvions à 20 milles en mer, nous avons entendu le bruit de l'hélicoptère au-dessus de nous pendant environ une heure, laissant tomber des vivres et des cigarettes. L'avion a disparu à la réapparition du brouillard, mais nous étions sûrs qu'il nous viendrait en aide.

Et trois jours plus tard, pendant que nous attendions dans notre bateau, nous avons entendu le bruit de ce qui nous paraissait un Norsemann. Nous étions dans l'avion vingt minutes après et nous atterrissions à Coppermine une heure plus tard.

Le 31 août, après la disparition momentanée du brouillard, nous avons entendu le bruit d'un avion.

Un appareil Canadair C.A.R.C. nous nous trouvions à 20 milles en mer, nous avons entendu le bruit de l'hélicoptère au-dessus de nous pendant environ une heure, laissant tomber des vivres et des cigarettes. L'avion a disparu à la réapparition du brouillard, mais nous étions sûrs qu'il nous viendrait en aide.

Et trois jours plus tard, pendant que nous attendions dans notre bateau, nous avons entendu le bruit de ce qui nous paraissait un Norsemann. Nous étions dans l'avion vingt minutes après et nous atterrissions à Coppermine une heure plus tard.

Le 31 août, après la disparition momentanée du brouillard, nous avons entendu le bruit d'un avion.

Un appareil Canadair C.A.R.C. nous nous trouvions à 20 milles en mer, nous avons entendu le bruit de l'hélicoptère au-dessus de nous pendant environ une heure, laissant tomber des vivres et des cigarettes. L'avion a disparu à la réapparition du brouillard, mais nous étions sûrs qu'il nous viendrait en aide.

Et trois jours plus tard, pendant que nous attendions dans notre bateau, nous avons entendu le bruit de ce qui nous paraissait un Norsemann. Nous étions dans l'avion vingt minutes après et nous atterrissions à Coppermine une heure plus tard.

Le 31 août, après la disparition momentanée du brouillard, nous avons entendu le bruit d'un avion.

Un appareil Canadair C.A.R.C. nous nous trouvions à 20 milles en mer, nous avons entendu le bruit de l'hélicoptère au-dessus de nous pendant environ une heure, laissant tomber des vivres et des cigarettes. L'avion a disparu à la réapparition du brouillard, mais nous étions sûrs qu'il nous viendrait en aide.

Et trois jours plus tard, pendant que nous attendions dans notre bateau, nous avons entendu le bruit de ce qui nous paraissait un Norsemann. Nous étions dans l'avion vingt minutes après et nous atterrissions à Coppermine une heure plus tard.

Le 31 août, après la disparition momentanée du brouillard, nous avons entendu le bruit d'un avion.

Un appareil Canadair C.A.R.C. nous nous trouvions à 20 milles en mer, nous avons entendu le bruit de l'hélicoptère au-dessus de nous pendant environ une heure, laissant tomber des vivres et des cigarettes. L'avion a disparu à la réapparition du brouillard, mais nous étions sûrs qu'il nous viendrait en aide.

A VERDUN

Trois candidats sont en lice

MM. Gérard Cool, Lucien Hébert et Gérard-A. Tétrault brigueront les suffrages des propriétaires du quartier numéro 2 à l'élection complémentaire du 21 septembre — Il s'agit de remplacer feu l'échevin Joseph La-reault.

Trois candidats seront en présence lors de l'élection complémentaire du 21 septembre dans la ville de Verdun, alors que les propriétaires-électeurs du quartier numéro 2 seront appelés à choisir un conseiller municipal en remplacement de l'échevin Joseph La-reault, décédé il y a quelques jours.

Les mises en candidature dans le quartier concerné ont eu lieu hier; trois aspirants se sont inscrits: ce sont MM. Gérard Cool, courtier, ancien échevin; Lucien Hébert, marchand, nouveau venu sur la scène municipale verdunoise; et Gérard-A. Tétrault, entrepreneur, ancien membre du conseil municipal et ancien candidat à la mairie.

Le scrutin du 21 septembre se tiendra de 9 h. du matin à 8 h. du soir. On compte 1.181 propriétaires inscrits sur la liste électorale. Dix-neuf bureaux de vote sont mis à la disposition des votants.

Le conseil municipal de Verdun se compose de 8 conseillers et d'un maire; 4 conseillers représentant les propriétaires et 4, les locataires.

Le présent mandat du conseil se terminera au mois d'avril 1954, de sorte qu'une élection générale aura lieu dans quelques mois.

A l'occasion du scrutin du 21 septembre, le conseil municipal a permis l'usage des haut-parleurs pour la tenue des assemblées, et pour fins d'annonces électorales sur les véhicules, dans les rues de la municipalité.

Le conseil municipal de Verdun est maintenant ainsi composé: M. Edward Wilson, échevin; MM. R. Jeanneau, H.L. Poirier, George O'Reilly, P.E. Joannette, J.A. Soulière, C.H. Desro-sseillers, et T. B. A. Wilcox.

Ouverture de la campagne de l'Ambulance St-Jean

Cette année, comme par le passé, l'Ambulance St-Jean fait appel au public pour la réussite complète de sa campagne de souscription, qui commencera dimanche prochain, le 13, et se terminera le 27 septembre.

Malgré l'accroissement de ses frais généraux, l'Ambulance St-Jean a le même objectif que l'an dernier, soit \$150,000, a déclaré le major général Morton, président de la campagne de souscription. "Il faut, a-t-il ajouté, que cet objectif soit atteint. L'an passé, l'Ambulance St-Jean, malgré de généreux dons, n'a recueilli que \$82,535. Cette somme fut nettement insuffisante pour couvrir les dépenses de l'exercice passé. Ses projets urgents, destinés au bien-être de la population, n'ont pu être réalisés.

"L'entretien du matériel, la formation des équipes de secouristes, le maintien, en montagne, des postes de secours, créent, chaque année, des frais généraux de plus en plus élevés.

"Si l'Ambulance St-Jean demande de tous de l'aider, elle ne cesse par contre, de répondre "présent" à chaque fois qu'il est fait appel à ses services.

"L'an dernier, les membres de l'Ambulance ont traité bénévolement près de 17,000 cas de maladie et d'accident et consacré des centaines de mille heures au service de la population de Montréal. "Ces chiffres justifient, à eux seuls, l'appel de l'Ambulance St-Jean."

Tous les dons, grands ou petits, seront reçus avec reconnaissance à l'Ambulance St-Jean, 3489, rue Drummond, Montréal.

Il contribuera à la continuation et à l'expansion des services d'une organisation qui accompli une oeuvre indispensable dans notre monde montréalais.

Conférences du Dr Henri Simonnet aux hygiénistes

Pour la 7e année consécutive, un médecin français, le Dr Henri Simonnet, a été invité à donner une série de cours à l'école d'hygiène publique de l'Université de Montréal. Le Dr Simonnet poursuivra également cette année sa collaboration aux recherches en cours à l'Institut de microbiologie.

Docteur en médecine, en sciences et en médecine vétérinaire, le Dr Simonnet est professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, France, et à l'Institut agronomique de Paris et membre de l'Académie de médecine de France et de la Royal Society of Medicine de Londres.

Le Dr Simonnet a accepté de donner cette année dix conférences sous le thème général de l'appréciation de l'état de nutrition. Ses cours auront lieu tous les jeudis soir, à 5 heures, en l'amphithéâtre G-504 de l'Université. Le premier, qui a eu lieu hier, portait sur les données générales du problème.

Dans les cours suivants, il examinera successivement les signes cliniques et fonctionnels de la nutrition, les signes biologiques et biochimiques, la symptomatologie des troubles de la nutrition et la technique des enquêtes et des mesures du niveau de nutrition.

Modification des règlements ferroviaires essentielle au progrès de l'économie canadienne

Toronto, 11. — M. W. A. Mather, président du Pacifique Canadien, a déclaré hier qu'il ne croyait pas possible que l'économie canadienne continue de prospérer et de progresser comme elle le devrait "tant que le transport sur terre, ici au pays, demeure dans un état de demi-esclavage à cause d'une politique désuète faite de restrictions et de règlements rigides".

Parlant à un déjeuner, à l'occasion du jour consacré au transport, aux télégraphes et aux voyageurs de commerce, à l'exposition nationale de Toronto, le président du Pacifique Canadien a demandé l'abolition de plusieurs des nombreux règlements qui lient les chemins de fer canadiens à une législation tarifaire démodée et vieille d'un siècle.

Après avoir souligné que les règlements régissant les chemins de fer avaient été abolis bien longtemps avant la venue des nombreux concurrents actuels des chemins de fer, tels que les véhicules-moteurs, les avions et les oléoducs, et sans qu'on ait alors prévu ces développements modernes dans le domaine du transport, M. Mather a continué:

"La croissance et la prospérité de l'économie canadienne sont sérieusement handicapées par ce tenace attachement — à une époque de forte concurrence dans le transport terrestre — à des règlements démodés et non réalistes régissant la législation tarifaire des chemins de fer, règlements qui ont été conçus alors que les chemins de fer avaient pratiquement le monopole du transport sur terre et par une structure tarifaire sérieusement déformée par l'imposition de tarifs statutaires.

"On doit chercher la solution finale de ce problème, a continué M. Mather, dans l'appréciation réaliste de ce que je crois être les points faibles de la législation", d'après laquelle agit la Commission du Transport.

La "solution énergétique" de ce problème devrait consister dans l'abolition de plusieurs des règlements qui régissent actuellement les chemins de fer — règlements conçus en vue d'un monopole — et dans l'établissement de tarifs ferroviaires qui tiennent compte de la concurrence et qui permettent aux chemins de fer d'y faire face.

Le maintien de cet "état de demi-liberté et de demi-esclavage" dans le domaine du transport au Canada, a-t-il dit, "ne peut avoir pour résultat que l'affaiblissement de la structure financière des chemins de fer canadiens et l'autrophie progressive de leur aptitude à rencontrer les besoins de la nation dans le domaine du transport".

Leurs revenus sont déjà "si sérieusement amoindris par suite de l'accroissement de la concurrence que les chemins de fer ont vu se détériorer, au lieu de s'améliorer, leur capacité à attirer le capital nécessaire pour assurer l'amélioration et l'expansion des services ferroviaires exigées par la croissance économique du Canada".

La rémunération du capital investi du C.P.R. est maintenant de moins de trois pour cent, a dit M. Mather.

Etude des solutions

Cherchant une solution au problème, le président du C.P.R. a insisté sur l'opportunité d'appliquer à d'autres modes de transport des restrictions semblables à celles qui ne s'appliquent en ce moment qu'aux chemins de fer.

"La question consiste, je crois, à savoir si la politique canadienne du transport s'appuiera à l'avenir sur des principes appropriés à une économie de transport soumise à une libre concurrence, ou si elle sera régie par un système de règlements qui non seulement éliminerait en grande partie le choix des "consommateurs" mais nuirait de façon sérieuse à l'efficacité relative des moyens de transport concurrents.

"Un système de règlements par décrets, désignant les régions à l'intérieur desquelles les chemins de fer et autres modes de transport fonctionneraient, assignant de façon arbitraire des types particuliers de trafic à certains modes de transport, et l'établissement de taux qui, dans bien des cas, auraient peu de rapport avec le coût réel du service assuré, un tel système de règlements, dis-je, ne favorise guère le progrès et

Modification des règlements ferroviaires essentielle au progrès de l'économie canadienne

Toronto, 11. — M. W. A. Mather, président du Pacifique Canadien, a déclaré hier qu'il ne croyait pas possible que l'économie canadienne continue de prospérer et de progresser comme elle le devrait "tant que le transport sur terre, ici au pays, demeure dans un état de demi-esclavage à cause d'une politique désuète faite de restrictions et de règlements rigides".

Parlant à un déjeuner, à l'occasion du jour consacré au transport, aux télégraphes et aux voyageurs de commerce, à l'exposition nationale de Toronto, le président du Pacifique Canadien a demandé l'abolition de plusieurs des nombreux règlements qui lient les chemins de fer canadiens à une législation tarifaire démodée et vieille d'un siècle.

Après avoir souligné que les règlements régissant les chemins de fer avaient été abolis bien longtemps avant la venue des nombreux concurrents actuels des chemins de fer, tels que les véhicules-moteurs, les avions et les oléoducs, et sans qu'on ait alors prévu ces développements modernes dans le domaine du transport, M. Mather a continué:

"La croissance et la prospérité de l'économie canadienne sont sérieusement handicapées par ce tenace attachement — à une époque de forte concurrence dans le transport terrestre — à des règlements démodés et non réalistes régissant la législation tarifaire des chemins de fer, règlements qui ont été conçus alors que les chemins de fer avaient pratiquement le monopole du transport sur terre et par une structure tarifaire sérieusement déformée par l'imposition de tarifs statutaires.

"On doit chercher la solution finale de ce problème, a continué M. Mather, dans l'appréciation réaliste de ce que je crois être les points faibles de la législation", d'après laquelle agit la Commission du Transport.

La "solution énergétique" de ce problème devrait consister dans l'abolition de plusieurs des règlements qui régissent actuellement les chemins de fer — règlements conçus en vue d'un monopole — et dans l'établissement de tarifs ferroviaires qui tiennent compte de la concurrence et qui permettent aux chemins de fer d'y faire face.

Le maintien de cet "état de demi-liberté et de demi-esclavage" dans le domaine du transport au Canada, a-t-il dit, "ne peut avoir pour résultat que l'affaiblissement de la structure financière des chemins de fer canadiens et l'autrophie progressive de leur aptitude à rencontrer les besoins de la nation dans le domaine du transport".

Leurs revenus sont déjà "si sérieusement amoindris par suite de l'accroissement de la concurrence que les chemins de fer ont vu se détériorer, au lieu de s'améliorer, leur capacité à attirer le capital nécessaire pour assurer l'amélioration et l'expansion des services ferroviaires exigées par la croissance économique du Canada".

La rémunération du capital investi du C.P.R. est maintenant de moins de trois pour cent, a dit M. Mather.

Etude des solutions

Cherchant une solution au problème, le président du C.P.R. a insisté sur l'opportunité d'appliquer à d'autres modes de transport des restrictions semblables à celles qui ne s'appliquent en ce moment qu'aux chemins de fer.

"La question consiste, je crois, à savoir si la politique canadienne du transport s'appuiera à l'avenir sur des principes appropriés à une économie de transport soumise à une libre concurrence, ou si elle sera régie par un système de règlements qui non seulement éliminerait en grande partie le choix des "consommateurs" mais nuirait de façon sérieuse à l'efficacité relative des moyens de transport concurrents.

"Un système de règlements par décrets, désignant les régions à l'intérieur desquelles les chemins de fer et autres modes de transport fonctionneraient, assignant de façon arbitraire des types particuliers de trafic à certains modes de transport, et l'établissement de taux qui, dans bien des cas, auraient peu de rapport avec le coût réel du service assuré, un tel système de règlements, dis-je, ne favorise guère le progrès et

Conférences du Dr Henri Simonnet aux hygiénistes

Pour la 7e année consécutive, un médecin français, le Dr Henri Simonnet, a été invité à donner une série de cours à l'école d'hygiène publique de l'Université de Montréal. Le Dr Simonnet poursuivra également cette année sa collaboration aux recherches en cours à l'Institut de microbiologie.

Docteur en médecine, en sciences et en médecine vétérinaire, le Dr Simonnet est professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, France, et à l'Institut agronomique de Paris et membre de l'Académie de médecine de France et de la Royal Society of Medicine de Londres.

Le Dr Simonnet a accepté de donner cette année dix conférences sous le thème général de l'appréciation de l'état de nutrition. Ses cours auront lieu tous les jeudis soir, à 5 heures, en l'amphithéâtre G-504 de l'Université. Le premier, qui a eu lieu hier, portait sur les données générales du problème.

Dans les cours suivants, il examinera successivement les signes cliniques et fonctionnels de la nutrition, les signes biologiques et biochimiques, la symptomatologie des troubles de la nutrition et la technique des enquêtes et des mesures du niveau de nutrition.

Nombreux travaux dans les municipalités voisines

La Commission métropolitaine, à sa séance de mercredi après-midi, a accordé son approbation à une série de travaux et d'emprunts demandés par plusieurs municipalités.

Ainsi, LaSalle désire emprunter \$590,000 pour la construction d'une conduite d'aqueduc dans différentes rues de la ville. Montréal-Est veut emprunter \$450,000 pour le même motif. Il en est de même pour Pointe-aux-Trembles qui se propose de contracter un emprunt au montant de \$614,000 pour payer la construction de certains égouts projetés.

La Commission métropolitaine a aussi approuvé une liste de travaux dans Montréal-Nord.

Une telle politique, dit M. Mather, serait celle que préconiseraient les socialistes, mais elle compromettrait sérieusement le développement industriel du pays et serait préjudiciable à l'intérêt public.

M. Mather rappela ensuite brièvement ce qui s'est passé ces dernières années en Grande-Bretagne dans le domaine du transport ferroviaire. L'expérience britannique en matière de transport ferroviaire, plus d'un point de ressemblance avec celle du Canada. Devant la concurrence croissante, la situation financière des chemins de fer britanniques se détériora progressivement et, en 1945, le gouvernement travailliste nationalisa tous les services de transport.

"Cependant, dit M. Mather, les faits ont démontré que cette mesure de nationalisation a été loin d'être la panacée que les socialistes avaient espéré trouver. Au lieu, par exemple, de mettre de l'ordre dans le camionnage, elle n'a apporté que le chaos. En perpétuant le principe de la "valeur du service" sans toutefois l'ajuster aux conditions modernes dans l'établissement des tarifs ferroviaires, elle a permis aux principaux concurrents des chemins de fer de choisir le trafic qu'ils préféraient, laissant à ces derniers les marchandises de catégories et de valeur inférieures, pour le transport desquelles les tarifs étaient souvent trop bas pour assurer un bénéfice".

Enlever les contraintes

Aujourd'hui, les chemins de fer canadiens ne gagnent même pas 6 1/2 pour cent sur leur capital, soit le strict minimum dont ils auraient pourtant besoin pour obtenir les fonds nécessaires au maintien et à l'amélioration de leurs services. Comme question de fait, le Pacifique Canadien, pour sa part, gagne moins de 3 pour cent.

"En considérant la nécessité de libérer les chemins de fer de la contrainte des tarifs et des règlements, dit M. Mather, les Canadiens doivent se demander si la vie industrielle et commerciale du pays, et même les besoins de la nation en matière de sécurité, pourraient être servis d'une manière satisfaisante par un système de transport dans lequel les chemins de fer rempliraient un rôle insignifiant. La réponse est évidemment non".

Le transport ferroviaire est essentiel à l'heure actuelle, et continuera de l'être aussi loin dans l'avenir du Canada que nous pouvons l'imaginer. Les longues distances qu'il y a à parcourir dans notre pays, l'éloignement de certains marchés et le transport de matières premières pour l'exportation font que le chemin de fer est et restera indispensable pour le bien de notre économie nationale et pour les meilleurs intérêts du public en général.

Prétendre que d'autres modes de transport pourraient remplacer le chemin de fer comme celui-ci a toujours remplacé le transport par eau, serait ignorer le fait que le chemin de fer apportait dans le temps un genre de service bien supérieur à celui qu'offrait le transport par eau, alors qu'aujourd'hui les véhicules-moteurs, les avions et les oléoducs, de par la nature même des choses, ne peuvent assurer que des services spécialisés dont tout le monde ne peut pas bénéficier."

Nombreux travaux dans les municipalités voisines

La Commission métropolitaine, à sa séance de mercredi après-midi, a accordé son approbation à une série de travaux et d'emprunts demandés par plusieurs municipalités.

Ainsi, LaSalle désire emprunter \$590,000 pour la construction d'une conduite d'aqueduc dans différentes rues de la ville. Montréal-Est veut emprunter \$450,000 pour le même motif. Il en est de même pour Pointe-aux-Trembles qui se propose de contracter un emprunt au montant de \$614,000 pour payer la construction de certains égouts projetés.

La Commission métropolitaine a aussi approuvé une liste de travaux dans Montréal-Nord.

LA GAZETTE ARTISTIQUE

HORAIRE DES CINEMAS

SAINT-DENIS: Dimanche et lundi: "Seuls au monde", 12 h. 30, 3 h. 45, 6 h. 35, 9 h. 50. "La vie est un jeu", 2 h. 30, 5 h. 15, 8 h. 25. Le reste de la semaine: "Seuls au monde", 12 h. 40, 3 h. 55, 6 h. 40. "La vie est un jeu", 2 h. 40, 5 h. 25, 8 h. 30. Défilé de modes, 2 h. 30, 5 h. 30.

CINEMA DES PARISS: "Loyola, chevalier du Christ", 11 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 45, 5 h. 30, 7 h. 45, 10 h. 15.

LA SCALA: "Foyer perdu", 12 h. 10, 3 h. 20, 6 h. 30, 9 h. 50. "Romance à Rio", 1 h. 30, 4 h. 45, 8 h. 00.

ELECTRA: "Les aventures de Robin des Bois", 1 h. 40, 4 h. 50, 8 h. 00.

CHAMPLAIN: "Samson et Dalila", 12 h. 20, 2 h. 30, 4 h. 45, 7 h. 20, 9 h. 30.

Appréciation

La fantaisiste Micheline Dax, qui ne tient pas du tout à devenir une déclassée du cinéma et compte mener de pair le travail de studio et le tour de chant, vient de suivre l'exemple de Martine Carol, Juliette Gréco, Marie Daems, Jany Holt. Elle s'est fait souffler le nez par le docteur Naville, époux de Noëlle Norman. Des qu'elle fut libérée des effets de l'anesthésie, Micheline a confié à son amie Noëlle: — Ton mari... je ne l'aurai jamais dans le nez...



Cité de Montréal

Expropriation d'une lisière de terrain située entre la rue de Namur et les voies de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour l'installation d'une conduite principale d'aqueduc.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le 8 septembre 1953, conformément à la loi, la Régie des services publics a déposé au bureau du greffier de la Cité, son rapport en date du 3 septembre 1953, concernant l'expropriation d'une lisière de terrain située entre la rue de Namur et les voies de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour l'installation d'une conduite principale d'aqueduc, et que ce rapport sera présenté, pour confirmation et homologation, à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de justice, au palais de justice, le 10 octobre 1953, à 10 h. 30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Le greffier de la Cité,
CHARLES-EDOUARD LONGPRE,
Hôtel de ville,
Montréal, le 11 septembre 1953.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

(Strictement au gros)
Une expérience de 50 années au service des

"Le temple de la lumière" MARCHANDS

ARCHITECTES ENTREPRENEURS COMMUNAUTES INDUSTRIELS

GR. 2465*

7152, boulevard Saint-Laurent - Montréal

COMPTABLES AGREES

BELANGER & DAHME

Comptables Agréés

10 ouest, rue St-Jacques

BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie

Comptables agréés

Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE

Comptables agréés

Chartré, Beauvais, Bélair, Rouyn, Rimouski

RENE GAGNON, C.A.

IMMEUBLE DES TRAMWAYS

150 ouest, RUE CRAIG

Tél. Harbord 5090

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON

Comptables agréés

R. Lavalée, C.A. - R. Messier, C.A.

R. Lavalée, C.A. - P.-L. Noisette, C.A.

R. Lavalée, C.A. - J. Lussier, C.A.

R. Lavalée, C.A. - P.-H. Drouin, C.A.

R. Lavalée, C.A. - R. Senechal, C.A.

R. Lavalée, C.A. - J. Gaudreau, C.A.

EDIFICE KREAU

10 est, rue St-Jacques

MONTREAL - Tél. MA. 7085

Sherbrooke Trois-Rivières

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE

Comptables agréés

J. Raymond, C.A. - G. Chabot, C.A.

G. Martin, C.A. - J. Paré, C.A.

B. Lachance, C.A. - R. Caron, C.A.

R. Molinar, C.A. - R. Dionne, C.A.

132 St-Jacques O. HA. 8148

Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU

ET ASSOCIES

CHAS DESROCHES, C.A.

FERNAND RHEAULT, C.A.

159 ouest, rue Craig MA. 1339

(Edifice des Tramways)

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN VIAU, C.A.

H. LONDEL, ROBIN, C.A.

JACQUES-B. CHADILLON, C.A.

4926, av. Verdun, VERDUN

YO. 0642

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

"La Muraille du Diable" à La Scala

Après le grand succès populaire de "Foyer Perdu", maintenu cinq semaines à l'affiche, le cinéma La Scala présentera à ses habitués, à compter de samedi, un autre programme attrayant et bien fait pour plaire à un nombreux public.

Les deux films qui prendront l'affiche samedi sont "La Muraille du Diable", un film d'amour passionné dans le cadre imposant des montagnes du Tyrol, et "La Fille des Prairies", un technicolor rempli d'aventures, avec Yvonne de Carlo et Howard Duff.

"La Muraille du Diable" tire son nom d'une montagne très haute du Tyrol que bien peu d'alpinistes se risquent à gravir jusqu'à son sommet. L'ascension de ce pic est si redoutable qu'au village le plus rapproché, les hommes se sont constitués en association de sauveteurs, afin de porter secours, en cas de besoin, aux alpinistes assés timides pour tenter de percer le secret que recèle "la montagne du Diable".

Sur ces données forcément sombres, s'élabore une prenante histoire d'amour et de résolution, où la mystérieuse montagne se pose comme un tyran impitoyable. Le drame qui se joue dans ces hautes altitudes met en émoi tout un village, dont l'esprit de fraternité et d'entraide se trouve un moment menacé.

Quant à "La Fille des Prairies", il se déroule dans le décor splendide du Texas, parfaitement mis en valeur par le procédé technicolor. Yvonne de Carlo y est séduisante, comme toujours, et Howard Duff a grande allure en hors-la-loi qui trouve sur son chemin la belle Calamity Jane.

Soirée de gala à Saint-Laurent

Le Ciné-Club de Saint-Laurent ouvrira sa quatrième saison cinématographique par une soirée de gala le 17 septembre prochain en l'Auditorium de Saint-Laurent, alors que sera montré le plus grand film jamais réalisé, "Birth of a Nation" de Griffith.

Ce film tourné en 1915 est définitivement le film-clé qui permit au cinéma de prendre conscience de sa force. Le scénario qui se déroulait à l'époque de la guerre de Sécession est tiré d'un roman, "The Clansman", écrit à la gloire de la fameuse organisation raciste du Ku-Klux-Klan. Le clou du film est assurément la bataille d'Atlanta, une reconstitution fidèle de l'assassinat du président Lincoln, les scènes d'un parlement noir, le meurtre d'une jeune blanche par un nègre salace, le sauvetage par le Ku-Klux-Klan, à la dernière minute, de l'innocente famille Cameron.

"Birth of a Nation" eut une carrière mouvementée; dans maintes villes, les représentations du film provoquèrent de violentes bagarres. Il y eut des blessés et même des morts. En effet, cette production manifeste un racisme violent qui laisse loin derrière lui celui du roman à succès "Autant en emporte le vent". Ces polémiques amplifièrent le succès du film, plus de cent millions de personnes ont vu à date ce film et ses recettes dépassent actuellement 20 millions de bénéfices nets, record qui n'a pas encore été battu. Il faut ajouter que ce film fut montré à sa sortie à deux dollars le fauteuil, une somme à cette époque.

AU CINEMA DE PARIS

"Loyola, Chevalier du Christ", l'excellent film sur le fondateur de la Compagnie de Jésus, Ignace de Loyola, est gardé à l'affiche au Cinéma de Paris, pour une deuxième semaine. Comme toujours, l'un des meilleurs films du genre par sa grande envergure, par la beauté de ses images et une distribution hors pair, cette production se classe parmi les grandes œuvres de notre époque. Basé sur la merveilleuse légende de Loyola, vie excitante, mouvementée, alors qu'il était gentilhomme, noble romantique, capitaine d'infanterie, étudiant et écrivain, ce film a été tourné sur les lieux mêmes rendus mémorables par saint Ignace; ce qui le rend d'une remarquable authenticité. Nous assistons à la première idylle de Loyola, au milieu de l'itinérante splendeur de la Cour espagnole, à la sauvage bataille de Pampelune au cours de laquelle l'héroïque capitaine fut blessé; autant de scènes qui offrent une impression de grandeur comme n'en a jamais eue le cinéma.

La vie de Loyola couvre une période qui s'étend de 1491 à 1566 et retrace ses activités depuis le jour où il était petit groom d'hôtel, soldat, amoureux, étudiant, invalide, mendiant, et finalement fondateur de la Compagnie de Jésus. Ce fut une époque pittoresque et colorée dans l'histoire de l'Espagne, et Loyola mena une vie tourmentée et romanesque comme gentilhomme et guerrier jusqu'au jour où il offrit sa vie à la Mère de Dieu et choisit un avenir de pénitence. "Loyola, Chevalier du Christ" est un film que tous se doivent de voir.

Par Cinquante

RADIO

VENDREDI, LE 11 SEPTEMBRE

SOIREE

6.00 P.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Révisions nouvelles.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Musique de chambre.
CFPC-Make Mine Music.

6.15 P.M.
CBP-Pantale.
CBM-Evening Int.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Quel pari?
CJAD-Balroom.

6.30 P.M.
CBP-Le Survivant.
CBM-International.
CKAC-Le forum de sp...
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

6.45 P.M.
CBP-Homme et...
CBM-Settler's Choice.
CKAC-Les nouvelles de...
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Dom Cameron.
CHLP-Denny Vaughan.

7.00 P.M.
CBP-Actualité.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Croisade du Rom.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-The Rosary Hour.

7.15 P.M.
CBP-Métropole.
CBM-Trip to the Moon.
CKAC-Orléans Paul.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Oland's Calva...
CHLP-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBP-Portage.
CBM-The Brigadiers.
CKAC-Derniers succès.
CKVL-Parade-Gaette.
CJAD-Carlo Massery Tim
CHLP-Glenn Miller.

7.45 P.M.
CBP-Settler's Choice.
CKAC-Croisade et Roland
CJAD-Sports.

8.00 P.M.
CBP-Heure de la valse.
CBM-Petit Time.
CKAC-La Louve.
CKVL-Eclipses de CKVL.
CJAD-Johnny Dollar.
CHLP-A Popette.
CFPC-Eddie Fisher.

8.15 P.M.
CKAC-A l'ombre du...
CKVL-Tré Claudine.
CJAD-The Tree Suss.
CHLP-Nouvelles.

8.30 P.M.
CBP-Concert intern...
CBM-Internal Concert.
CKAC-Ce soir, à CKAC.
CKVL-Zézette.
CJAD-Make Mine Music.
CFPC-Mathia Lou.

9.00 P.M.
CBP-Nature du soi...
CBM-International On...
CKAC-Jean Vidéot.
CKVL-Journal prov...
CJAD-Nouvelles de Gaette
CHLP-Biography in...
CFPC-Mus. pour les...

9.30 P.M.
CBP-Boite aux chan...
CBM-Songs of my Peop...
CKAC-Café du coin.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-On Stage.
CHLP-Snowcase.

9.45 P.M.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Morton Gould.
10.00 P.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On danse à l...
CJAD-Paris Swing.
CHLP-Musique from Can.

10.15 P.M.
CBP-Emmanuel.
CBM-Académie Freed...
CKAC-Paris Swing.
CKVL-La route de l'op...
CJAD-Wal Schumann.
CHLP-George Guefary.

10.30 P.M.
CBP-Nouvelles.
CBM-La page des sports
CKAC-Concert populaire

SAMEDI, LE 12 SEPTEMBRE

6.00 A.M.
CKAC-Messe du jour.
CKVL-Edith Piaf.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Gord. Sinclair.

6.15 A.M.
CKVL-Prière du matin.
CJAD-Yvonne Patrol.

6.30 A.M.
CKAC-Réveil prov...
CKVL-Réveil matin.

6.45 A.M.
CBP-Réveil provincial.
CJAD-Prév. S.-Ouest.

7.00 A.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Réveil.
CJAD-Réveil métropol...

7.15 A.M.
CBP-Opéra de quatuor.
CBM-Concert Time.
CKAC-L'Oratoire.
CJAD-Musical Clock.

7.30 A.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Réveil.
CJAD-Musical Clock.
CFPC-Nouvelles.
CHLP-Réveil.

7.45 A.M.
CBP-Opéra de quatuor.
CBM-Concert Time.
CKAC-L'Oratoire.
CJAD-Musical Clock.
CHLP-Nouvelles.

8.00 A.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Réveil.
CJAD-Nouvelles et sports.
CHLP-Nouvelles et sports.

8.15 A.M.
CBP-Met. matinales.
CBM-Dévolutions.
CKAC-Louis Bélanger.
CKVL-Edith Piaf.
CJAD-Musical Clock.
CFPC-Gord. Sinclair.

8.30 A.M.
CBP-Met. matinales et...
CBM-Marches.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Let de peases.
CJAD-Nouvelles.

9.00 A.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Journal paré.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Amie de Charlotte
CFPC-No School today.

9.15 A.M.
CBP-Pantale.
CBM-Musique in the...
CKAC-Yvonne Patrol.
CJAD-Cloud 800.
CFPC-County Fair.

9.30 A.M.
CKAC-La parade de...
CKVL-Mr. Che. Antel.
CJAD-Hard 800.
CFPC-Howdy Doo.

10.00 A.M.
CBP-Loulie.
CBM-His and Hers.
CKAC-Journal paré.
CKVL-Call Me Uncle.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-A Popette.
CFPC-Howdy Doo.

10.15 A.M.
CBP-Concert.
CBM-Internal Concert.
CKAC-Album musical.
CKVL-Balroom.
CJAD-Junior Sports.

10.30 A.M.
CBP-Concert.
CBM-Internal Concert.
CKAC-Album musical.
CKVL-Balroom.
CJAD-Junior Sports.

10.45 A.M.
CBP-Musique pour Child...
CBM-Révisions pour...
CKAC-Album musical.
CKVL-Balroom.
CJAD-Junior Sports.

11.00 A.M.
CBP-Call me Child...
CBM-Album musical.
CKAC-Album musical.
CKVL-Balroom.
CJAD-Junior Sports.

11.15 A.M.
CKAC-Les amis de l'Art
CJAD-Little Player of...
CHLP-Charlie Fair Cal.

11.30 A.M.
CBP-Les plus belles m...
CBM-Jazz.
CKAC-Musique.
CKVL-Musique Heilan.
CJAD-Let's Pretend.
CHLP-What's New?

11.45 A.M.
CBP-Les plus belles m...
CBM-Les plus belles m...
CKAC-Les plus belles m...
CKVL-Les plus belles m...
CJAD-Les plus belles m...
CHLP-Les plus belles m...

12.00 P.M.
CBP-Musique légère.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

12.15 P.M.
CBP-Divertissement.
CBM-Divertissement.
CKAC-Divertissement.
CKVL-Divertissement.
CJAD-Divertissement.
CHLP-Divertissement.

12.30 P.M.
CBP-Musique légère.
CBM-Musique légère.
CKAC-Musique légère.
CKVL-Musique légère.
CJAD-Musique légère.
CHLP-Musique légère.

12.45 P.M.
CBM-Songs of the West.
CKAC-Musique légère.
CKVL-Musique légère.
CJAD-Musique légère.
CHLP-Musique légère.

1.00 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

1.15 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

1.30 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

1.45 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

2.00 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

2.15 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

2.30 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

2.45 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

3.00 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

3.15 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

3.30 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

3.45 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

4.00 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

4.15 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

4.30 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

4.45 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

5.00 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

5.15 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

5.30 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

5.45 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

6.00 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Piano.
CKAC-Piano.
CKVL-Piano.
CJAD-Piano.
CHLP-Piano.

SOIREE

8.00 P.M.
CBP-Concert intime.
CBM-Concubinage Conf.
CKAC-Dansons.
CKVL-Sur 3 rythmes.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-News & Dancing.
CFPC-La bonne chance.

8.15 P.M.
CKAC-Le trio des petits.
8.30 P.M.
CBP-Magazine des ap...
CBM-Talent Scouts.
CKAC-Théâtre populaire.
CKVL-Nous chantons.
CJAD-F.B.I. in Peace.
CHLP-Vieilles du terroir.
CFPC-It Was A Comm...

9.00 P.M.
CBP-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

9.15 P.M.
CKAC-Alouette.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

9.30 P.M.
CBP-Musique de danse.
CBM-Hi Parade.
CKAC-Gilbert Danse.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

9.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

10.00 P.M.
CBP-Musique de danse.
CBM-Hi Parade.
CKAC-Gilbert Danse.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

10.15 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

10.30 P.M.
CBP-Musique de danse.
CBM-Hi Parade.
CKAC-Gilbert Danse.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

11.00 P.M.
CBP-Musique de danse.
CBM-Hi Parade.
CKAC-Gilbert Danse.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

11.15 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

11.30 P.M.
CBP-Musique de danse.
CBM-Hi Parade.
CKAC-Gilbert Danse.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

11.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On danse à...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

